

- 2 **Brèves**
- 3 **“J’aimerais bien, moi, que les vaches puissent voir passer les trains !”**
- 4 **Plan particulier pour la Creuse : à côté de la plaque**
À y regarder de plus près, rien de bien neuf dans les initiatives annoncées dans un plan qui continue à croire aux vieilles recettes...
- 6 **Le Grand rassemblement de “La Bascule” fin août à Pigerolles
Y aller ? Ou pas ?**
L’annonce du grand rassemblement de La Bascule, cet été à Pigerolles, laisse perplexe. 50 000 personnes mobilisées pour le climat, qui visent “à provoquer un sursaut démocratique, écologique et social”... Voilà qui ne manque pas d’interroger. De quoi s’agit-il ? Une méga-messe écolo sans lendemain ? Un coup de pub macroniste ? Un support commode pour permettre à quelques sponsors de faire du greenwashing ?
- 7 **Pigerolles : le plateau au point de bascule**
- 8 **De squat en squat**
Quel hébergement d’urgence pour les migrants en Haute-Vienne ?
- 9 **Grand projet inutile**
L’affaire Chauffaille de Coussac-Bonneval
- 10 **Quoi de neuf du côté des oiseaux en Limousin ?**
- 11 **Suite oiseaux**
À Ambrugeat, un projet pour faire revivre l’ancien café “Chez Paulette”
- 12 **Portrait : Michèle Salmona, tisseuse de liens**
- 13 **Iradj Emami, “En bras sages”**
les jardins partagés d’Eymoutiers
- 14 **Chronique : Migrants Bannissement
Étrangers victimes de la double peine**
- 15 **Chronique : Abécédaire du cyclisme limousin
Le petit fendeur qui naquit dans les bois**
Un curieux chantier dans la vallée de la Maulde (1754)
- 16 **À Royère de Vassivière, la petite médiathèque qui a tout d’une grande**
Retour sur le XX^e siècle vu de Limoges avec le dernier livre d’Alain Corbin



INVASION À
PIGEROLLES
NOUS
SURVIVRONS

**Plan particulier pour la Creuse :
la médecine en marche !**

En juillet, à Lacelle, un campement autour des luttes

A l'initiative de quelques groupes de gilets jaunes et du Syndicat de la Montagne limousine, une rencontre de trois jours est organisée à Lacelle les 19, 20 et 21 juillet pour, selon ses organisateurs, "reprendre souffle et nous organiser, avec ou sans gilet, sur nos territoires". Nous publions ci-dessous l'invitation à cette rencontre.

Depuis quelques années, et tout particulièrement depuis le 17 novembre, les lignes bougent, ce qui paraissait impossible auparavant est devenu pour beaucoup comme une évidence. "Il faudrait qu'on s'y mette tous ensemble"... "il faudrait que ça pète"... Il s'est passé quelque chose, rien ne sera plus comme avant. Des groupes se sont formés partout en France et notamment ici en Limousin. Nous entendons parler les uns des autres, nous nous sommes croisés dans telle manifestation, sur tel blocage, telle occupation, et nous sentons que nous aurions tout à gagner à mieux nous connaître, à coordonner nos efforts.

Le rythme qu'a pris le mouvement ces derniers mois nous permet difficilement de réfléchir au-delà du prochain samedi, de sortir la tête du guidon de nos luttes spécifiques, de nos projets individuels et collectifs, de tout ce à quoi on tient. Sur les places, dans les assemblées populaires, sur les rond points nous avons trouvé l'amitié et l'agir commun, sur les Champs-Élysées, au Capitole et à l'occasion d'autres grands rendez-vous, nous avons fait l'épreuve d'une force qui nous dépasse, mais ici sur les territoires que nous habitons nous sommes encore confrontés à de l'impuissance. Pourtant c'est là que nous sommes, que nous pouvons nous coordonner et que nous pouvons agir : défendre notre hôpital, nos trains, nos forêts, celles et ceux qui ont trouvé refuge parmi nous, notre droit à la terre, à l'eau, à mener une vie digne... et là aussi qu'on peut serrer quelques cravates... Nous proposons de prendre ce temps qui nous échappe. Retrouvons-nous cet été, en juillet, sur la commune de Lacelle, en Corrèze, sur la Montagne Limousine, pour trois jours de rencontres, de discussions, pour imaginer et construire ces contre-pouvoirs dont nous avons besoin sur le territoire. Tous les groupes désireux de participer au campement sont invités à se faire connaître et à faire des propositions de contenu (discussion, présentation, ateliers pratiques...).

Contact : syndicat-montagne@ilico.org



Petite chronique de la répression ordinaire

Gilets jaunes, soutiens aux migrants, opposants à la fermeture des lignes SNCF : les représentants de l'État et les forces de l'ordre redoublent d'efforts ces derniers temps pour mettre des batons dans les roues de toutes les revendications.

Contrôles

Jeudi 11 avril, 80 personnes viennent devant le tribunal administratif de Limoges soutenir un réfugié soudanais installé depuis quatre ans sur le Plateau. L'enjeu est de faire lever l'obligation de quitter le territoire français qui le frappe, alors que, militant politique connu, il risque gros s'il rentre sans son pays. Sur la route du retour un nombre important de véhicules repérés par les policiers devant le tribunal font l'objet d'un contrôle routier. Sur commission rogatoire du préfet, il s'agit d'identifier tous les passagers de chacun des véhicules arrêtés. Une des personnes présentes ce jour-là (Via) s'interroge : "Qui est la bête noire des préfectures du Limousin ? Pourquoi les forces gouvernementales et les préfectures parquent-elles devant le tribunal des citoyens venus soutenir de manière silencieuse et pacifique un réfugié ? Pourquoi, pourvus de tous leurs équipements, prêts à intervenir au moindre signe qui leur paraîtrait suspect, les agents de la police nationale se sont-ils postés devant la porte du tribunal et ont-ils contenu des gens totalement inoffensifs dans cet espace réduit ? Qui sont ces gens apparemment si dangereux ? Quels terribles dangers les policiers sont-ils en train de braver ? Ce n'est tout simplement qu'un scénario qui sert à signaler à l'opinion publique qu'on a affaire à des gens particulièrement dangereux, des ultras, des terroristes, des criminels en puissance et à montrer du doigt ces manifestants qui viennent en grande partie de la Montagne Limousine !"

Prunes



Du côté des Gilets jaunes de la Montagne qui ont eu l'heureuse idée de se rendre mobile avec une caravane jaune, la pression monte aussi. Cinq amendes sont tombées presque en même temps : 90 € pour une voiture à Ussel (circulation en-dehors de la chaussée), 35 € pour la même, le même jour, au même endroit (usage abusif de l'avertisseur sonore), 90 € et 3 points de permis pour un "arrêt dangereux du véhicule" toujours à Ussel, 35 € au Mont-Gargan le 8 mai pour stationnement de la voiture sur une aire interdite par arrêté municipal, et encore 35 € pour la caravane qui y était attelée... Manque de chance deux des infractions sont tout à fait contestables car émises par deux agents différents, à la même heure, pour deux infractions différentes difficilement cumulables ! Il n'empêche que, comme disent



les gilets jaunes "on ne se révolte pas pour des prunes". Face à la pression, pas question de s'effacer. Au contraire, ils lancent l'idée que chaque groupe de gilets jaunes se dote de sa caravane : "L'idée de la caravane est simple : comme on se fait tout le temps dégager des ronds-points, on peint une caravane en jaune et chrome, on y écrit quelques slogans bien trouvés, et à l'intérieur on déplace tout ce qu'il faut pour déployer un espace "gilets jaunes" : petit barnum, table et chaises, documentation... Et si on se fait chasser pour une raison ou une autre, la présence de la caravane sur les routes (elle est en règle à tous égards) continue de rendre visible le mouvement." La caravane des Gilets jaunes de la Montagne limousine (qui s'est déjà découverte une cousine dans le 66) a été donnée, puis retapée et apprêtée pour environ 400 €. Une collecte a été lancée pour assurer ses frais de fonctionnement. Pour y contribuer : <https://www.helloasso.com/associations/la-plateaule/collectes/plutot-carlo-jaune-que-carlos-ghosn>

Procès

À Guéret, c'est Daniel Gargaud, figure des Gilets jaunes creusois, qui a comparu devant le tribunal correctionnel le 29 mai pour insultes et menaces à des policiers. Il avait entre autres traité une policière de "petite fliquette". La caravane des Gilets jaunes de la Montagne était descendue pour l'occasion à Guéret. Les soutiens de Daniel Gargaud ont eu l'heureuse idée d'afficher un florilège de citations de policiers relevées sur les nombreuses vidéos de manifestations, qui prouvent que le monopole de la politesse n'est à personne. "Ton putain d'appareil, je vais te le faire manger gros lard !", "Casse-toi sale merde !", "On va vous brûlez la gueule si il faut", "Dégage vieille truie", "Filme les autres au lieu de nous filmer connasse!", "sale pute, sale médecin, on va te saigner, on va te fumer"... Bon on arrête là. Verdict pour Daniel Gargaud : le 26 juin.

Vous pouvez effectuer le règlement de votre abonnement en ligne en utilisant le compte **helloasso** mis à votre disposition sur notre site. HelloAsso est la première plateforme de financement participatif dédiée aux associations et a été créé afin d'offrir à toutes les organisations la possibilité de se financer grâce au numérique via une solution complète, simple et gratuite. - <https://www.helloasso.com> - Paiement sécurisé.



L'abonnement est la meilleure solution pour soutenir IPNS et être sûr de bien recevoir tous les numéros !

IPNS ne vit que par ses lecteurs et compte donc sur eux ! Votre abonnement est indispensable à l'existence du journal !

Tous les anciens numéros sont consultables sur notre site : <http://journal-ipns.org>

Vous pouvez contacter IPNS en écrivant à l'adresse courriel suivante : contact@journal-ipns.org
et nous suivre sur Facebook : <https://www.facebook.com/journal.ipns/>



IPNS

Trimestriel édité par l'association IPNS. Clin d'oeil à "Imprimé Par Nos Soins" que connaissent bien les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro. Directeur de publication : Michel Lulek - 23340 Faux la Montagne.

Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard et Philippe Gady.
 Imprimerie : Rivet Presse Edition - Limoges, labellisée Imprim'vert.
 Commission paritaire : 1022 G 81 797 - ISSN : 1635-0278.

<http://journal-ipns.org>



IPNS - Je m'abonne !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 14 €

, de soutien 20 € ou +

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 28 €

, de soutien 40 € ou +

Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne

“J’aimerais bien, moi, que les vaches puissent voir passer les trains !”

Pas inintéressant d’assister à ce qu’on appelle un comité de ligne. C’est une réunion (en général annuelle) où la Région Nouvelle Aquitaine propose aux usagers des lignes ferroviaires TER de donner leur avis sur les améliorations possibles du service, en présence de représentants de la SNCF. Si la limite de la “concertation” (c’est le mot qui est utilisé) est vite atteinte, on y apprend toujours des choses. Le mardi 28 mai à Limoges avait ainsi lieu un comité pour trois lignes : Limoges-Angoulême, Limoges-Poitiers et Limoges-Ussel, cette dernière ligne intéressant directement le Plateau. Qu’y a-t-on appris ?

Que lorsqu’il n’y a plus de train, il y a moins de passagers...

Démonstration sur la ligne Limoges-Angoulême. Depuis mars-avril 2018 la ligne ne va plus jusqu’à Angoulême, l’état de la ligne, que la SNCF n’a pas entretenue pendant trop longtemps, interdisant pour des raisons de sécurité la circulation des trains de Saillat-sur-Vienne jusqu’à Angoulême. Seul le tronçon Limoges-Saillat fonctionne encore. Effet immédiat : le nombre de voyageurs a été, en gros, divisé par deux, 200 000 voyageurs-km disparaissant du jour au lendemain ! Pas besoin d’avoir fait Polytechnique pour établir le lien... Comme dit un élu haut-viennois du coin : “J’aimerais bien, moi, que les vaches puissent regarder passer les trains vers chez moi !”

Que les vieilles machines peuvent encore servir

Si la ligne Limoges-Ussel est en bon état technique et qu’on aura bientôt une gare toute rénovée à Eymoutiers, elle a néanmoins connu cette année des petits problèmes de signalisation. La SNCF a rassuré les usagers en expliquant qu’il s’agissait d’un problème de cartes électroniques qui était maintenant résolu (les cartes étaient trop sensibles et craquaient quand il y avait des orages). Désormais, de nouvelles cartes ont été commandées et livrées et, selon le responsable de la SNCF “ça marchera jusqu’en 2022-2023”. Mais d’ajouter aussitôt : “Reste à résoudre un problème d’ordinateur à Limoges : pour que le système fonctionne il faut un vieil ordinateur”. Appel aux bonnes volontés : envoyez vos vieux clous informatiques à la SNCF !

Que la convention signée entre la région et la SNCF n’est pas toujours respectée

C’est un conducteur TER qui a signalé que la convention signée entre la région et la SNCF est loin d’être toujours respectée par la société nationale, en particulier concernant “l’équipement en personnel des trains”. La convention prévoit dans chaque train un conducteur et un agent d’accompagnement (pour la sécurité, le contrôle, le renseignement, la sûreté des voyageurs). Or beaucoup de trains ne circulent qu’avec un conducteur, sans agent d’accompagnement ! Aux chiffres officiels de la SNCF qui dit que le cas ne s’est présenté que deux fois depuis le début de l’année, les agents de la SNCF apportent un sérieux démenti : fin mars, cela concernait 2 à 3 trains chaque jour. Le 18 avril dernier, ce sont 21 circulations sans contrôleur qui étaient prévues en préopérationnel (c’est-à-dire que cette absence était prévue en amont et qu’il ne s’agissait pas d’une décision de dernière minute...).

Qu’acheter son billet dans le train est désormais pénalisé

L’aventure est arrivée le 17 mai à un jeune voyageur sur le tronçon Eymoutiers-Limoges. Il a l’habitude de prendre cette ligne et prend son billet “Top jeune” auprès du contrôleur pour 7,50 €. Mais ce jour-là le contrôleur lui explique que désormais, prendre son billet dans le train lui coûtera... 15 € ! La région a été avertie de cette nouvelle politique de la SNCF et a dûment protesté, réclamant que pour les gares sans guichets et sans bornes, cette pénalité ne soit pas appliquée. La SNCF a semble-t-il accepté. On se demande à quelle logique obéit le service ferroviaire (j’allais écrire public,

excusez l’anachronisme) pour remplacer un service simple et pratique au client par une pénalité... Pour forcer les gens à acheter leur billet ailleurs que dans le train ? L’explication est peut-être à chercher dans le paragraphe précédent...

Que le trafic de la ligne du Plateau est loin d’être en berne

Le graphique ci-contre montre l’évolution mensuelle du nombre de voyageurs-km en 2017 et en 2018 sur la ligne du Plateau. “Un bon résultat” selon les responsables de la région avec une moyenne mensuelle autour de 500 000 voyageurs-km. Creux en mars 2018 avec un peu plus de 300 000 voyageurs-km et pic en août 2017 avec presque 1 million !

Que lorsque les tarifs baissent, le trafic augmente

La pointe de trafic, sur le même graphique, en juillet et août, que ce soit en 2017 ou 2018, est analysée par les responsables ferroviaires comme étant en lien direct avec l’existence du Passauvert, ce billet à prix compétitif mis en place l’été pour rejoindre Vassivière depuis Limoges (l’aller-retour à 3, 5 ou 7 euros selon l’âge). Si on suit leur raisonnement, plus le prix est attractif, plus il y a de voyageurs !

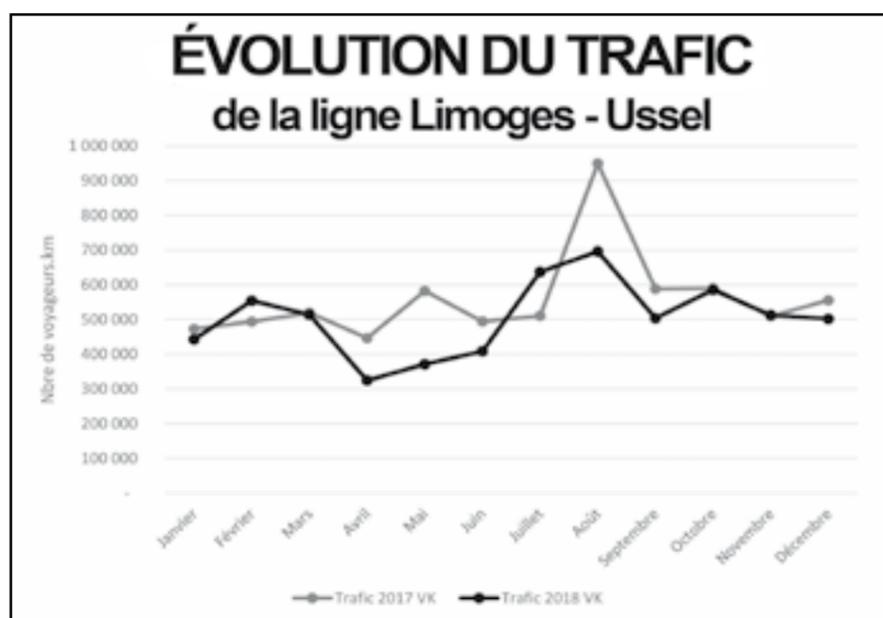
Que la gratuité des transports n’est pas un sujet tabou

Suivons donc leur raisonnement jusqu’au bout. Si le transport était gratuit, n’y aurait-il pas beaucoup plus d’utilisateurs ? Et donc moins de voitures sur les routes, moins de carbone dans l’air, moins de bouchons en entrée de Limoges, moins d’accidents automobiles, etc. Certainement. Mais ça coûterait beaucoup trop cher allez-vous dire... Pas sûr ! Le coût des voyages en TER pris en charge par la région est déjà de 80 % (soit exactement 296 millions d’euros par an, soit ce qu’on appelle la “contribution d’exploitation TER”). En augmentant cette contribution de 20 à 25%, on pourrait faire des transports gratuits sur toute la Nouvelle Aquitaine ! (il faudrait en gros passer de 300 millions à 380 millions par an). Pas hors de portée donc. Et pour valider l’idée, pourquoi ne pas l’expérimenter d’abord sur deux ou trois lignes de manière à pouvoir mener une analyse objective de l’effet de la mesure ? Cela ne coûterait pour le coup pas plus de 5 à 6 millions, soit à peine 2% de plus sur le budget TER de la région. William Jacquillard, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine délégué aux gares et à l’intermodalité, ne balaie pas la proposition d’un revers de la main : “La question de la gratuité : le débat n’est pas refusé par la Région, c’est en débat, c’est quelque chose qui doit être étudié mais qui n’est pas impossible à condition de trouver les bonnes conditions pour le faire.” Il est vrai qu’il ajoute aussitôt : “Mais on n’en est pas là.”

Michel Lulek

En savoir plus :

Vous pouvez visionner sur internet ce comité de ligne : <https://concertations.nouvelle-aquitaine.fr/processes/CL2019-7>



La parole d’un non-usager

“Dommage que les concertations se cantonnent aux usagers des TER. Penchez-vous aussi sur les non-usagers, interrogez aux gares de péage entre la Rochelle et Bordeaux les automobilistes, comme moi, contraints chaque jour de prendre la route car les TER sont trop lents (Saintes-Bordeaux : 1h30 à 2h pour 90 km), les horaires inadaptés, sans parler des retards ou des suppressions de trains. En clair, pas de confiance ! Mettez à disposition un moyen de transport fiable et efficace, et les TER se rempliront !”

La ligne Limoges-Ussel en 4 chiffres
111 kilomètres de ligne
14 gares
4 500 trains par an
360 voyageurs par jour

La phrase d’Alain Rousset

“Mon objectif aujourd’hui est de ne fermer aucune ligne.” C’est Alain Rousset, président du conseil régional, qui le dit dans les documents fournis par la Région à l’occasion des comités de ligne.



Les bétonneurs pleurent, les grenouilles rigolent, les blaireaux n'en parlons pas.

Le Conseil Départemental de Haute-Vienne

a la douleur de vous faire part du décès de son très cher projet de **déviotion de Feytiat-Panzol.**

Le défunt a succombé à une crise cardiaque lors d’une réunion de Limoges Métropole où siégeaient une foule de traîtres.

Pour les obsèques, pas de (con)doléances, juste des fleurs naturelles du Val d’Auzette.

Plan particulier pour la creuse

2019 à Felletin par le premier ministre et la ministre de la "cohésion des territoires" Jacqueline Gourault. Ils sont restés à peine deux heures sur place, entourés d'élus creusois, des forces de police importantes ayant été déployées pour éviter toute arrivée impromptue de gilets jaunes ou autres croquants. Le député macroniste creusois, Jean-Baptiste Moreau, s'émerveillait des 80 millions annoncés : "Ce plan doit permettre de redynamiser notre département !" Pourtant, à y regarder de plus près, rien de bien neuf dans les initiatives annoncées dans un plan qui continue à croire aux vieilles recettes... Simon Charbonneau, spécialiste de l'environnement et auteur de plusieurs ouvrages critiques sur l'économie et le développement (voir une note de lecture de son dernier ouvrage dans IPNS n° 65, page 14) y a jeté un œil. Son avis est sans appel : ce plan ignore l'essentiel

La Creuse fait partie des rares départements qui ont partiellement échappé aux multiples désastres écologiques des fameuses "trente glorieuses" et des années qui ont suivi. Le maëlstrom du développement technico-économique qui, par exemple, a transformé la vallée du Rhône jadis occupée par des vergers champêtres en un couloir motorisé parsemé de réacteurs nucléaires, a épargné ce modeste département, grâce à son isolement par rapport aux grandes métropoles et malgré les multiples travaux routiers réalisés au nom du désenclavement qui devait le sortir du "moyen âge". La Creuse est perçue aujourd'hui comme un havre pour des catégories de population en réaction contre le "progrès" dont ils connaissent le vrai visage.

L'obsession du "retard" creusois

Du point de vue de cet héritage ambivalent, le plan particulier pour la Creuse n'apporte rien de nouveau car il ne fait que perpétuer l'imaginaire politique qui est à l'origine de la situation actuelle, caractérisée par le recours monomaniaque à l'idéologie de l'innovation technologique comme unique source du bien public.

En réalité, pour les rédacteurs de ce document qui appartiennent à notre caste technocratique, contrairement à ce qui est dit, il s'agit moins d'améliorer les conditions de vie des habitants que de transformer l'image de ce département essentiellement rural.

Une idée reçue qui reflète le point de vue urbain de nombreux de ces élus obsédés par le "retard" creusois au regard de ces phares de la modernité que sont les métropoles. "Faire de Guéret la capitale du sport et des loisirs de nature par la création d'un complexe aqua-ludique" (6 millions pour ce dernier) illustre très bien ce préjugé consumériste partagé par d'autres départements.

Des questions ignorées

La principale faiblesse de ce document réside dans l'absence d'un bilan initial des problèmes qui affectent ce département. Aucun travail de synthèse n'a été fait à ce sujet qui aurait permis de faire avancer la réflexion. Si l'on prend le cas de l'agriculture, aucune analyse de son état actuel et à venir n'est développée, alors que l'on aurait pu envisager l'installation de jeunes agriculteurs et la revitalisation de villages abandonnés. Ce rapport ignore d'ailleurs totalement la ques-



La signature du PPC le 5 avril à Felletin par le Premier ministre, la ministre de la cohésion sociale et tous les élus du départements

tion des jeunes néo-ruraux fuyant les lieux de modernité que sont les métropoles en cherchant à s'installer à la campagne. Malgré la forte demande d'accès au foncier, il n'envisage rien à ce sujet alors que cela aurait justement pu constituer un vrai "projet innovant". Ce genre de lacunes se retrouve dans d'autres domaines qui vont dans le même sens. Par exemple, des développe-

ments sont consacrés aux métiers du bâtiment en raison de l'existence du Lycée de Felletin, mais pas un mot n'est consacré à la sauvegarde du patrimoine rural de la Creuse dont les maisons paysannes tombent souvent en ruine ou sont remplacées par d'horribles

hangars. Si restauration il y a, elle ne provient que d'initiatives privées venant également de populations urbaines retraitées, souvent d'origine creusoise, en raison du faible prix de l'immobilier. Plus grave, ce plan passe complètement sous silence la question de la protection de l'environnement, comme si les pratiques de surexploitation forestière en cours n'existaient pas, alors que, par ailleurs, il souligne le potentiel que représente cette ressource pour l'industrie. Mais surtout, aucune prospective n'a été esquissée concernant les désordres climatiques à venir (dont les épisodes de sécheresse) et la manière de s'y préparer.

Qu'est-ce qu'a été le "progrès" pour la Creuse ?

Si les réponses positives à la situation actuelle de la Creuse sont dans l'ensemble tout à fait ignorées, par contre les propositions qui s'inscrivent dans la logique du développement technico-économique et

tend sauver ce département en recourant à des moyens qui sont à l'origine de sa faillite !

Des projets inutiles

C'est ainsi que le recours au numérique est présenté comme "la condition d'émancipation des territoires ruraux, un enjeu fort du PPC". Ce recours au numérique comporte un alibi social et sanitaire car il permettrait de pallier à l'insuffisance de personnel, en particulier médical, grâce à la télémédecine, le déficit d'aide à domicile étant pour sa part comblé par la domotique ! Autrement dit, on espère en haut lieu voir venir les robots dans les maisons de retraite ! Tout ceci sans compter sur l'alibi écologique représenté par les énergies alternatives favorisant l'implantation d'éoliennes industrielles ! Ce que certains appellent "le solutionnisme technologique" ne nous prépare pas à un avenir empreint d'humanisme. Voilà où mène le slogan usé de "la Creuse dynamique et innovante" sans considération des conséquences sociales, culturelles et écologiques et qu'incarne parfaitement ce plan particulier pour la Creuse. Plus grave, ce programme doit faire l'objet de financements (d'ailleurs peut-être hypothétiques en raison du contexte économique global). Certains de ces choix d'investissement profitant à telle branche de l'industrie pourront être imposés à la population grâce aux nouveaux pouvoirs conférés aux préfets depuis 2017 qui leur donnent un droit général à déroger à la loi pour accélérer la réalisation des projets.

Simon Charbonneau

Contrairement à ce qui est dit, il s'agit moins d'améliorer les conditions de vie des habitants que de transformer l'image de ce département essentiellement rural

Une certaine idée de la richesse

Extrait de la Plateforme de la Montagne limousine écrite par des habitants en 2014. Cette espèce de "plan particulier" pour le Plateau de Millevaches avait déjà dit l'essentiel :

Il y a bien une richesse dans ce territoire, une richesse de la vie, une richesse qui échappe à tout ce que l'économie prétend pouvoir mesurer. Depuis un siècle que l'on s'obstine à "développer" le Plateau et que pourtant il se vide, il faut bien admettre que ce n'est pas sur ce terrain qu'il nous faut lutter, que ce terrain nous est même intrinsèquement défavorable. Notre force est ailleurs. On ne repeuple pas un territoire à partir de la logique qui en a fait un désert. La richesse de ce territoire réside moins dans des entités, entreprises, lieux, associations, événements collectifs que dans ce qui se tisse entre tout cela, au travers de tout cela. C'est le soin que nous apportons à toute cette vie, parce que nous veillons à ce qu'elle y prospère, qui fait et fera la véritable "attractivité" de la Montagne limousine.



: un plan à côté de la plaque !

Beaumont-du-Lac : bienvenue en Creuse !

Pour faire de la Creuse une destination phare du tourisme vert, les promoteurs du PPC ont eu l'audacieuse idée d'envoyer les touristes... en Haute-Vienne, en allouant 2 millions d'euros à la rénovation du village vacances de Pierrefitte à Vassivière, sur la commune de Beaumont-du-Lac (87). Au moins une bonne nouvelle dans ce PPC : on ne se replie pas sur soi et pour une fois on oublie les limites administratives !

Qu'y-a-t-il dans le plan Particulier pour la Creuse ?

Pour qui n'aura pas le courage de lire l'intégralité du Plan particulier pour la Creuse (on le comprend, la déprime arriverait vite...) IPNS vous en a concocté un petit résumé. Ce tableau récapitulatif ne reprend que les mesures chiffrées du PPC, en laissant tomber les bonnes intentions et les orientations qui ne font l'objet d'aucun engagement financier.



Promouvoir une agriculture et une industrie agroalimentaire	
Soutenir les projets favorisant la diversification des ressources agricoles et de création de valeur ajoutée sur le territoire et le développement des circuits courts	3 100 000,00 €
Accompagner le conseil départemental de la Creuse dans sa démarche de mise en place d'un projet alimentaire territorial permettant d'améliorer la qualité des produits, limitant les transports, et valorisant les producteurs locaux	184 000,00 €
Faire de Guéret une grande capitale du sport et des loisirs de nature	
Accompagner l'agglomération de Guéret dans sa démarche de labellisation d'un centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris de 2024 dans la discipline du VTT, dont 75 000 € pour la création de la piste de VTT	1 450 000,00 €
Soutenir la communauté d'agglomération du Grand Guéret pour la création d'un centre aquatique	6 000 000,00 €
Accompagner techniquement la lutte contre le développement des cyanobactéries dans les lacs et étangs du département correspondant à 60 % des frais d'études engagés	45 000,00 €
Faire de la Creuse une destination phare du tourisme vert et culturel	
Accompagner la rénovation et la redynamisation de la station thermale d'Évaux les-Bains	1 750 000,00 €
Soutenir, via l'agence de l'eau, sous-réserve de l'accord de son comité d'engagement, à 60 % la mise aux normes et la rénovation des réseaux d'assainissement des eaux usées autour du lac de Vassivière	4 800 000,00 €
Rénovation du village de vacances de Pierrefitte à Vassivière	2 000 000,00 €
Requalifier l'offre touristique autour des sites d'Anzême-Péchoire, de Jouillat, de Saint-Victor-en-Marche et de Gartempe	1 000 000,00 €
Développer une offre de tourisme inclusif pour les personnes en situation de handicap	
Développer les savoirs et les savoir-faire autour des tapis et tapisseries d'Aubusson	750 000,00 €
Soutenir la deuxième tranche programmée du projet de cité internationale de la tapisserie	1 700 000,00 €
Soutenir la création d'un atelier relais pour la filière art-textile/art-tissé	300 000,00 €
Accompagner la sécurisation et la pérennisation des outils de production des savoir-faire de la filière	1 15 000,00 €
La Creuse, berceau de constructeurs d'hier mais aussi de demain	
Soutenir la rénovation et la modernisation des infrastructures d'accueil et d'hébergement du lycée des métiers du bâtiment de Felletin si le site est labellisé campus d'excellence	2 000 000,00 €
Mettre en place à Felletin un accueil et des formations, notamment aux métiers du bâtiment, pour 100 réfugiés statutaires par an, sur 3 ans	860 000,00 €
Accompagner la création d'un centre d'interprétation du patrimoine bâti et d'un espace muséal autour des maçons de la Creuse	300 000,00 €
Soutien à l'innovation	
Accompagner le développement d'un LAB "Design des nouveaux espaces d'apprentissage inclusif par la simulation 3D"	164 000,00 €
Accompagner la structuration d'une filière autour du drone grâce à la création d'un "aérodrone", espace réservé au stockage, à la réparation, à la formation et à la pratique d'activités autour du drone à Lépaud	500 000,00 €
Production d'énergies vertes et accompagnement à la transition énergétique	
Rénover la cité administrative de Guéret	4 200 000,00 €
Numérique et téléphonie (accès et usages)	
Accorder une subvention complémentaire à DORSAL pour le déploiement de la fibre en Creuse permettant la connexion de 15 à 20 000 lignes supplémentaires avant 2022	10 000 000,00 €
Accélérer le passage en 4G de 60 pylônes supplémentaires. À cet effet, pour accompagner les maires et l'équipe projet, un technicien réseau financé, sur 3 ans	123 000,00 €
Accompagner le conseil départemental dans sa volonté d'initier une démarche de « smart village » dans 50 communes du territoire	100 000,00 €
Aider le conseil départemental dans sa volonté d'accompagnement des collectivités et des TPE dans leur démarche de transformation numérique, en finançant une étude de préfiguration	50 000,00 €
Prise en charge la mise en place de MOOC et de formation Web sur 3 ans	30 000,00 €
Santé, permanence des soins	
Poursuivre la mise en oeuvre du plan "santé + Creuse" sur la durée	4 500 000,00 €
Education – Insertion	
Faire intervenir des ressortissants de langue anglaise pour le renforcement des parcours linguistiques en Creuse de la maternelle au lycée dans 5 secteurs du département	150 000,00 €
Faire mieux cohabiter ruralité et jeunesse éducative en mobilisant le CROUS sur IETP durant 6 mois de l'année	120 000,00 €
Transport et mobilité	
Soutenir l'expérimentation d'une navette autonome en milieu rural ouverte à La Souterraine	250 000,00 €
Soutenir un chantier d'insertion pour assurer un service de transport de passager à la demande, et soutenir l'acquisition de nouveaux véhicules	100 000,00 €
Favoriser la mise en place d'un service de livraison mutualisé privilégiant les circuits courts par une structure d'insertion par l'activité économique,	10 000,00 €
Accompagner la mise en place d'une plateforme de mobilité en milieu rural, dispositif intégrateur et révélateur de mobilité apaisée ("IRMA")	380 000,00 €
Conforter, sécuriser la RN 145 en Creuse (2019-2022).sur 4 ans	20 000 000,00 €
Porter une image forte et positive du territoire	
Financer, en liaison avec Atout France et Business France une campagne de marketing territorial	150 000,00 €
Mieux structurer le territoire	
Mobiliser le crédit d'État pour l'expérimentation d'un nouveau modèle de revitalisation des centres-bourgs intégrant une vision globale d'urbanisme et d'aménagement, intégrant le logement, la santé, l'urbanisme, le transport et l'équipement urbain.	10 000 000,00 €
Accompagner le changement	
Accompagner la mise en place au centre de gestion d'une cellule d'accompagnement au changement à l'attention des fonctionnaires et des élus, sur 3 ans	150 000,00 €
Total des éléments chiffrés	77 331 000,00 €

Le Grand rassemblement de “La Bascule” fin août à Pigerolles Y aller ? Ou pas ?

L'annonce du grand rassemblement de La Bascule, cet été à Pigerolles, laisse perplexe. 50 000 personnes mobilisées pour le climat, qui visent “à provoquer un sursaut démocratique, écologique et social”... Voilà qui ne manque pas d'interroger. De quoi s'agit-il ? Une méga-messe écolo sans lendemain ? Un coup de pub macroniste ? Un support commode pour permettre à quelques sponsors de faire du greenwashing ? Nous avons posé les questions ci-dessous aux promoteurs de cet événement qui y ont répondu en nous adressant quelques documents sur leur projet. Nous en avons extrait ce qui nous semble pouvoir compléter l'information de nos lecteurs, en parallèle de l'analyse de nos voyageurs du XXI^e siècle, Zig et Puce, qui, sur le sujet, ont déjà leur religion de faite.

En quoi consiste le projet de La Bascule et quels sont les objectifs du rassemblement de Pigerolles ?

La Bascule est une association régie par le droit français conformément à la loi de 1901 qui a pour ambition de faire émerger un nouveau modèle de société dans le respect de la nature et de l'humain grâce à l'intelligence collective, à la coopération et aux expériences existantes dans leur diversité. Elle compte accélérer la transition démocratique, écologique et sociale en réunissant les moyens humains et financiers disponibles afin de propulser, catalyser et relier les initiatives engagées en ce sens. C'est un mouvement citoyen engagé pour la transition, animé par près de 100 volontaires bénévoles à plein temps qui agitent l'écosystème des acteurs du changement. Elle prévoit d'organiser un rassemblement citoyen très grand public qui placera l'action, le bon sens et l'intérêt collectif au cœur de son dispositif. Pendant 3 jours, des organisations engagées proposeront pour tous les participants des ateliers, formations, animations, conférences, concerts, happenings ou encore des épreuves sportives afin de créer une ambiance conviviale propice à l'apparition de synergies créatives et efficaces.

Comment sera financé cet événement ? Quels sont les sponsors financiers ?

La Bascule accepte tous types de financements. Ces derniers doivent respecter les directives suivantes :

- Aucune contrepartie, y compris une communication unilatérale de la part des mécènes, ne pourra être attendue sans avoir obtenu un accord écrit validé de La Bascule.
- Les mécènes ne pratiquent aucune forme d'ingérence dans les processus opérationnels et décisionnels de La Bascule.
- Pour tous les dons, le montant alloué au fonds de roulement de La Bascule ne devra pas dépasser 10 %, afin de prévenir tout phénomène de dépendance.



Vous définissez-vous comme un projet politique ?

La Bascule n'est, ni ne sera jamais un parti politique et ne donnera aucune consigne de vote. Mais c'est un mouvement politique et apolitique. Nous sommes toutes et tous liés par un destin commun et s'emparer du débat à ce sujet s'appelle faire de la politique. Pour autant, chaque personne, chaque culture, chaque territoire doit pouvoir s'exprimer et s'épanouir dans sa diversité. Être apolitique signifie laisser l'autonomie permettant à tout être humain, collectif ou territoire, de faire ses choix par lui-même.

En faisant le choix de venir sur la ferme de Jouany Chatoux, l'évènement apparaît marqué d'une étiquette macroniste. N'est-ce pas contradictoire avec le choix d'un évènement rassembleur ?

L'idée de ce festival est de cultiver la diversité autour des thèmes de la transition écologique, sociale et démocratique, aussi bien en termes de personnalités présentes que de public. Nous sommes conscients que les notions « d'acteurs de la Transition » et de « Respect de la Nature et des Hommes » sont bien subjectives. Le risque est de voir

venir des promoteurs de certains modèles en contradiction avec ces valeurs. Ainsi nous comptons aussi sur la diversité pour faire venir les contradicteurs (quitte à aller les chercher) et ne pas laisser le champ libre à ces fausses solutions.

Dans de nombreux domaines les clivages se multiplient et s'accroissent, nous prenons acte de ces différents conflits et œuvrons pour que ceux-ci deviennent sources d'enrichissement pour tous. Pour cela, des animations, débats et ateliers d'intelligence collective, encadrés par des partenaires spécialisés, s'efforceront de faire émerger de ces conflits une issue favorable au vivre ensemble dans le respect de la nature et des hommes. La diversité du public sera d'importance, afin de ne pas retomber dans les travers de « l'entre soi » et que celui-ci soit le plus représentatif de la population. Car le nouveau récit d'une société soutenable et désirable ne se construit pas qu'avec les acteurs engagés mais aussi avec la population, afin d'être le plus inclusif possible. Pour y arriver : une programmation sportive, d'animations et de concerts diversifiés, un tarif d'entrée accessible (sous le format de participation consciente) et une communication ciblée sur les milieux trop souvent absents de ce genre d'évènement.

Sur le plateau de Millevaches, les représentants de l'État se sont opposés ces derniers temps avec une partie importante des acteurs locaux (dans le cadre du soutien à des migrants en phase d'expulsion ; de la lutte pour la défense des dessertes ferroviaires ; sur la question forestière ; sur le projet de réouverture de mines en Creuse, etc.). Des contrôles policiers très fréquents ont lieu sur le territoire et la préfecture de la Creuse étiquette même une partie des habitants comme d'ultra-gauche... Quant au mouvement des Gilets jaunes il fait l'objet d'une répression particulière. Dans un tel contexte, comment La Bascule se positionne-t-elle ?

De notre visite sur votre territoire, nous avons eu un aperçu des luttes qui s'y déroulent. Sachez que nous y sommes sensibles et qu'elles attirent forcément notre sympathie. Mais nous n'avons pas la prétention, en trois mois d'existence, d'avoir pu cerner les différentes situations pour nous positionner, surtout avec le peu de temps que nous laisse l'organisation de ce festival. Et qui de plus pertinent que les acteurs locaux, les Gilets jaunes, les migrants pour parler de ce qu'ils vivent ? Nous allons bien sûr les solliciter car nous aimerions vraiment compter sur leurs présences lors du rassemblement pour contribuer à cette intelligence collective au service du vivre ensemble et d'un projet commun.

Il y a Bascule et Bascule
Attention ! La Bascule qui organise le rassemblement de Pigerolles n'a rien à voir avec La Bascule, l'association de Gentioux qui anime le marché du bourg et gère La Renouée. Il s'agit d'une simple homonymie...

L'insurrection, mot magique

Les chroniques de Zig et Puce n'ont pas laissé indifférent Roger Fidani qui leur répond dans ce courrier.

Disons-le. J'ai de la sympathie pour Zig et Puce. Je les devine farouchement post-capitalistes mais j'ai une crainte. C'est qu'ils perdent pied à théoriser dans les eaux troubles de la violence politique. Ils ont un mot magique, “insurrection”, et toute stratégie qui s'en écarte est vouée aux sarcasmes les plus agaçants. Armés de certitude, naguère, leurs complices tiraient à boulets rouges sur les “traîne-savates” des manifestations syndicales qu'ils jugeaient trop sages, sur les collectifs de Nuit Debout où la parole prenait le pas sur une philosophie du geste, sur les marxistes, et j'en passe. Maintenant, Zig et Puce fustigent “le petit monde militant” et “la myopie politique” de celles et ceux qui sur le Plateau portent trop d'attention aux “singularités locales”. Bref, peu de monde trouve grâce à leurs yeux si bien que l'on se demande avec qui l'on va pouvoir contribuer à dépasser le monde existant. Avec le cortège de tête ? Un cortège qui n'existerait pas sans les manifestations des centrales syndicales ! Il y a, me semble-t-il, au fondement de ces sarcasmes la croyance fautive en la possibilité de rompre avec les procédures de la politique dans la construction d'une alternative au néo-libéralisme ; de s'arracher à la temporalité de la domination de son système sur la société par des “fulgurances” mino-

ritaires insurrectionnelles, comme si, par exemple, la charge métaphorique de la démolition des vitrines de luxe et des guichets de banque pouvait contribuer à affaiblir les mécanismes du capital et de son pouvoir, ou créer les conditions d'une dissidence populaire majoritaire. Ce n'est pas le cas. En aucun lieu, l'insurrection n'a apporté ce que l'on attendait d'elle. Elle a même signifié partout l'arrêt des processus de rupture avec l'ordre existant. Les “complices” de Zig et Puce l'ont reconnu. Au mouvement des gilets jaunes on ne doit donc pas – ils le disent et j'en suis d'accord – “faire dire ou faire n'importe quoi”. Il ne rêve pas en effet de révolution. Pas encore. Il souhaite être entendu, ce qui n'est déjà pas si mal pour un peuple que l'on croyait il n'y a pas si longtemps endormi par les violons de la marchandisation. Et il souhaite notamment être entendu dans sa revendication d'une revalorisation de son pouvoir d'achat. Dès lors on est interloqué que Zig et Puce reprochent aux centrales syndicales “des décennies de gesticulations rituelles en faveur du sacro-saint pouvoir d'achat” !

Ce reproche nous interpelle d'autant plus qu'au même moment et à propos des gilets

jaunes, Henri de Castries, ancien PDG d'Axa, met en garde contre “le désir de justice fiscale” et invite à “éviter les fausses pistes” comme “de redistribuer du pouvoir d'achat” car “ceux qui pensent qu'on achètera le soutien des Français comme le faisaient les Romains en leur donnant du pain et des jeux ne font que les mépriser” ! On a envie de dire à l'instar de Maurice Ulrich, dans L'Humanité du 25 mars, “ceux qui pensent qu'on peut vivre comme il faut avec le Smic, le RSA ou une retraite réduite comme peau de chagrin, ils les estiment ou ils les prennent, pardon, pour des cons ?” Les gilets jaunes ont-ils raison ou non de formuler des revendications salariales correspondant à la valeur de leur force de travail, à leur nécessité sociale ? Je dis à l'intention de celles et ceux qui, comme moi, peuvent joindre les deux bouts à la fin de chaque mois sans difficultés, d'imaginer ce que serait notre existence avec des revenus équivalents à ceux de millions de Français dans la précarité. Un gilet jaune déclarait : “Je crois que les citoyens peuvent être acteurs de leur avenir, de leurs lois, de leur pays. C'est en les faisant participer que la démocratie vivra.” C'est aussi mon avis. Est-ce aussi le vôtre ? Vous

considérez que “l'attention portée avec tant d'insistance sur les singularités locales, réelles ou supposées... dégénère en myopie politique” ! Sont-ils aveugles celles et ceux qui, sur la Montagne limousine, s'engagent dans des projets territoriaux de coopération et de mutualisation ? Des projets qui veulent répondre aux spécificités locales pour libérer “des énergies endormies”, rendre plus fortes celles qui se sont incarnées dans le passé. Je considère qu'une politique d'émancipation anticapitaliste durable est une politique d'intervention en situation, donc inséparable du rapport au réel, et, en conséquence, que cette politique ne peut advenir que si “les subalternes” dans leur majorité deviennent “une puissance d'élaboration et d'imposition” (Lucien Sève). Il s'agit de contribuer à l'émergence du local au global – hors de l'espace étatique et de la posture délégataire – d'espaces publics de la parole et de l'action où un peuple se construit et concourt aux alternatives de gestion du social répondant à leurs intérêts communs. Cela implique des pratiques politiques nouvelles pour promouvoir le chantier d'un mouvement auto-organisé. Tout le contraire de l'impatience d'une radicalité “insurrectionnelle” vide de sens.

Roger Fidani

Pigerolles le plateau au point de bascule

Le 11 février dernier, le ministre félon François de Rugy, infortuné successeur du pauvre Nicolas Hulot, visitait pour la deuxième fois en deux ans la ferme Emergence bio de Pigerolles à Gentioux, en compagnie de la préfète Magali Debatte, du député LREM Moreau et autres phares de l'humanité. Après le porc cul noir, le broutard, la ferme-auberge, la station de ski de fond et les vapoteurs de cannabis thérapeutique, Jouany Chatoux, agro-entrepreneur fièrement macroniste, présentait aux autorités son nouveau méthaniseur.

Dans la foulée de ce déplacement ministériel, *La Montagne* nous apprenait que le collectif "l'Affaire du siècle", avec ses deux millions de signataires, comptait faire son "Larzac 2003" sur le plateau de Millevaches, à Pigerolles. "Autant que le symbole d'une campagne préservée, écrivait le quotidien, c'est à coup sûr l'image écolo-contestataire de ce territoire qui a valu au Plateau d'être repéré par les initiateurs de "l'Affaire du siècle" comme un point de chute possible d'un grand rassemblement estival." Jouany Chatoux confirmait l'information tout en proposant d'accueillir pour sa part un événement de 50 à 60 000 personnes plutôt que les 200 000 initialement prévus par les organisateurs. Manu Chao et M sont pressentis.

Le 12 février, en marge du "grand débat national", Cyril Dion, réalisateur du film *Demain*, initiateur de la pétition "L'affaire du siècle", ex-dirigeant du mouvement steinerien "Colibris" avec Pierre Rabhi, auteur remarqué d'un "Petit manuel de résistance contemporaine" sorti chez Actes-Sud, maison d'édition de l'ex-ministre de la culture, se rend à l'Élysée. Il est accompagné par l'actrice Marion Cotillard, par l'économiste Laurence Tubiana et par Priscilla Ludosky, égérie supposée des Gilets jaunes, afin d'y promouvoir un projet d'"Assemblée nationale citoyenne".

Le 16 février, Maxime de Rostolan, ingénieur et éco-entrepreneur, créateur du réseau Fermes d'avenir et de la plateforme de crowdfunding Blue Bees, lance son mouvement de "lobbying citoyen" La Bascule, étrangement baptisé du même nom que l'association qui organise à Gentioux marchés d'hiver et dépôt-vente de produits locaux. Il s'agit, suite à un week-end de rencontres à l'École Polytechnique début février, de réunir cent étudiants bénévoles issus des grandes écoles et disposés à donner six mois de leur temps pour élaborer des "propositions concrètes pour la transition démocratique, écologique et sociale", former des listes électorales citoyennes en accord avec ce programme en vue des élections municipales et organiser de grands événements fin août-début septembre afin de concrétiser la naissance du mouvement. Le 21 mars, Nicolas Hulot, se rend à Pontivy au siège du mouvement "La Bascule", une clinique désaffectée qui a été gentiment mise à disposition, pour y parrainer la constitution du "lobby citoyen", lequel s'est donné 6 mois pour imaginer sa "(R)évolution" dont les propositions devraient éclairer à l'avenir les gouvernants dans leurs choix politiques. Ces préconisations devraient être dévoilées lors de l'événement de Pigerolles, premier grand rassemblement du mouvement.

Le 13 avril, suite à plusieurs visites du soir à l'Élysée, Cyril Dion appelle dans *Le Monde*, avec quelques-uns de ses acolytes, à la "création d'une assemblée de citoyens tirés au sort pour élaborer des propositions pour une transition écologique solidaire".

Le 16 avril, on apprend que, parmi les huit mesures annoncées par Macron pour tenter de se sortir de la "crise des Gilets jaunes", figure la constitution d'une "convention de 300 citoyens tirés au sort", chargée de "travailler à la transition écologique et aux réformes concrètes à prendre". C'est ce qui s'appelle servir la soupe à des gouvernants discrédités pour que leurs nouvelles usines à gaz puissent prétendre répondre à d'"urgentes demandes des citoyens".

Le 13 mai, un message émanant de La Bascule – lobby citoyen, tout en confondant évidemment un certain nombre de ses destinataires du Plateau, confirme l'intention d'organiser l'événement à Pigerolles : "Du nom de code 'L'An Zéro', ce rassemblement festif et convivial se déroulera du 30 août au 1^{er} septembre sur le plateau de Millevaches à Pigerolles. Il réunira près de 50 000 personnes prêtes à basculer vers un monde désirable autour de conférences, de formations en tous genres, d'activités sportives, d'ateliers pédagogiques pour jeunes et moins jeunes, de concerts, de différentes représentations d'arts de la rue et bien d'autres opportunités de se rencontrer. (...) Nous sommes convaincus que la grande richesse qu'offre l'écosystème du territoire de la Creuse en matière d'associations et d'initiatives constitue une belle opportunité pour ce projet."

Quoi de plus écolo, en effet, que d'agglutiner sur une commune plutôt épargnée (si, du moins, l'on oublie les coupes rases) quelque 50 000 personnes – soit 10 000 véhicules au bas mot – pour y tenir au prix d'une orgie d'énergie et de décibels un de ces grands raouts fédérateurs où confluent tous les habitués des festivals estivaux et les stars de la scène musicale française, bien sûr toutes très engagées pour le climat ! Quoi de plus logique, pour des bobos métropolitains décidés à sauver la planète, que de commencer par saccager de leur seule présence un coin tranquille du plateau de Millevaches ! Quoi de plus évident qu'il appartient aux étudiants des grandes écoles d'ingénieur, de commerce et de sciences politiques, alliés à Macron, Mélanie Laurent et aux multinationales pleines de compréhension, de nous sauver du désastre que leurs aînés, depuis les mêmes écoles, ont si bien su organiser ! Tout se passe décidément comme si la canaille politico-médiatique ne pouvait trouver d'inspiration ailleurs qu'ici. Le "Plateau insoumis", coïncidence fortuite, dut il y a quelques années se résoudre à cohabiter, du moins sémantiquement, avec une formation stalino-françouillarde dite "La France insoumise". Aujourd'hui, c'est au tour de la "La bascule", modeste association de Gentioux, à qui l'on usurpe l'enseigne pour en faire l'emblème homonyme d'un mouvement se proposant d'engloutir dans les impasses rebattues des élections, du management et de l'ingénierie, l'énergie d'une jeunesse des classes moyennes désespérément crédule. Il est de notoriété publique en ce premier quart de siècle, que l'avenir du monde et de l'humanité se présente très mal. Sur les seuls aspects environnementaux et énergétiques, il suffit de lire le bilan dressé par le centralien Philippe Bihouix pour mesurer le caractère quasi-irréversible de l'impasse où plus de deux siècles de capitalisme nous ont emmanchés. Mais cette impasse est tout aussi bien sociale, existentielle, civilisationnelle. Et l'agencement géopolitique du monde, fait de superpuissances gérées par des psychopathes, est à l'image de tout ce désastre. Il n'est d'ailleurs plus un média qui ne le rabâche à tout instant, détaillant avec gourmandise les moindres contours de la catastrophe ; c'est que la gravité de la situation est devenue difficile à dissimuler.

D'autres raisons s'entremêlent à cela : la peur qui s'empare des foules garantit des heures d'audience bien mieux qu'un bonheur serein ; puis elle offre des opportunités inespérées aux appétits des promoteurs



de "solutions", aux vendeurs de poudre de perlimpinpin, et aux idéologies de pacotille. Mais l'effet le plus tangible et le plus immédiatement bénéfique au Pouvoir tient évidemment dans cette forme inédite de terreur, dans la culpabilisation de chacun, enjoint de réformer chacune de ses habitudes pour contribuer à "sauver la planète". Dans le domaine des gesticulations vaines et nonobstant pompeuses – de celles qui aspirent à se frayer une niche en se payant sur l'angoisse des foules – nous ne résistons pas à illustrer notre propos par un exemple local, anecdotique certes mais néanmoins parlant. Il y a peu, un flyer du Centre d'art et du paysage invitait le public autochtone à rencontrer dans un bar de Royère deux jeunes artistes-paysagistes belges "en résidence" au château de l'Île de Vassivière. Leur projet, s'inscrivant dans le cadre du programme "Vassivière Utopia", annoncé bien sûr en forme de solution providentielle, se propose de "débroussailler le monde pour qu'il redevienne un jardin", pas moins ! Voilà qui

est confondant, malgré son caractère bénin et sa portée limitée. Ce qui ne sera pas le cas, on l'a vu, cet été pour l'événement écolo-citoyenno-festif évoqué plus haut. Apprendre par voie de presse ce qui se prépare à côté de chez vous est toujours mauvais signe : c'est qu'à coup sûr une expropriation est en cours. Il y a dix ans, le plateau de Millevaches accédait à une notoriété inattendue suite à une série d'arrestations médiatisées. Le marketing territorial à quoi cette affaire a fini par donner opportunément lieu, a valu au Plateau la réputation alternative et au fond inoffensive qui devait y attirer les Dion et consorts. Cette seconde incursion, armée de si louables intentions et d'une idéologie si flatteuse, trouvera-t-elle auprès des colonisés les alliés sans quoi aucune colonisation durable n'est possible ? Car il est plus facile de repousser les assauts de la police que la bonne volonté des citoyens.

Zig et Puce

Bernard Charbonneau, prophète en son pays

Critique radical de la technologie et du développement, et ceci dès les années 1930, Bernard Charbonneau (1910 - 1996) est considéré comme un des penseurs pionniers de l'écologie politique. Il a écrit de nombreux ouvrages, dont en 1980 *Le Feu vert*, dans lequel il fait cette prédiction amère : "Un beau jour, le pouvoir sera bien contraint de pratiquer l'écologie. Une prospective sans illusion peut mener à penser que, sauf catastrophe, le virage écologique ne sera pas le fait d'une opposition très minoritaire, dépourvue de moyens, mais de la bourgeoisie dirigeante, le jour où elle ne pourra faire autrement. Ce seront les divers responsables de la ruine de la terre qui organiseront le sauvetage du peu qui en restera, et qui après l'abondance gèreront la pénurie et la survie. Car ceux-là n'ont aucun préjugé, ils ne croient pas plus au développement qu'à l'écologie ; ils ne croient qu'au pouvoir, qui est celui de faire ce qui ne peut être fait autrement." N'en-est-on pas arrivé là ?

Quel hébergement d'urgence pour les migrants en Haute-Vienne ?

De squat en squat

Depuis le 11 mai 2018, les locaux de l'ancien Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de Limoges étaient squattés par des migrants soutenus par le collectif Chabatz d'entrer*. Devenu un lieu de vie à part entière, il était sous la menace d'une expulsion imminente. Anticipant cette mise à la rue, ses occupants ont déserté l'endroit le 25 mai dernier pour aller s'installer au 53 rue du Pont-Saint-Martial. Cet espace, après travaux et nettoyage, permettra d'accueillir la centaine de personnes (dont 25 enfants) expulsée du CRDP. Nous revenons ici sur cette lutte pour l'hébergement inconditionnel. Une lutte qui n'est pas finie !

À l'automne 2016, à la suite des démantèlements de la "jungle" de Calais et de camps parisiens, des demandeurs d'asile sont relocalisés en Haute-Vienne. En complément des CADA (Centres d'accueil pour demandeurs d'asile) et d'un CAO (Centre d'accueil et d'orientation) déjà en place, de nouvelles structures sont ouvertes. Un CAO provisoire est ainsi créé à Saint-Léger-la-Montagne, dans les Monts d'Ambazac, dans un centre de vacances du comité d'entreprise de la SNCF. L'arrivée de ces réfugiés fait grincer des dents : des réfugiés à la télé, oui, mais pas devant sa porte... Un collectif local de solidarité avec les migrants commence à se constituer pour répondre à ces inquiétudes. Quelques semaines plus tard, une quarantaine de personnes arrive sur Limoges dans des locaux de l'Alpa, rue de Babylone, servant également de CAO.

Chabatz d'entrer

Début novembre 2016, une cinquantaine de personnes, représentant des associations, des syndicats, ou des partis politiques, et quelques électrons libres, décide de mettre en place un collectif de soutien aux migrants. Son nom, Chabatz d'entrer, "finissez d'entrer", reprend la traditionnelle formule d'accueil occitane. Le collectif tente de prendre contact avec les responsables du CAO de la rue de Babylone, mais il est perçu avec une connotation trop politique et se voit refuser l'entrée du centre. Des réfugiés viennent néanmoins à quelques réunions et manifestent leur besoin de suivre des cours de français, même s'ils bénéficient déjà de cours au CAO. Ce n'est pas assez à leur goût car ils ont soif d'apprendre rapidement la langue pour se débrouiller dans leur quotidien et s'intégrer comme on leur demande si bien... Un groupe se forme pour animer des cours de français et du soutien scolaire, pour jeunes mineurs scolarisés, à la bibliothèque municipale de Limoges. Très vite les membres "réguliers" du collectif se retrouvent confrontés au problème de l'hébergement. Une première tentative de réponse, avec plus ou moins de succès, se concrétise par des hébergements chez des tiers, des nuits d'hôtels payées grâce au soutien financier de l'association des sans-papiers et de l'argent récolté lors de manifestations organisées par le collectif.

Un squat ?

Novembre 2017, l'assemblée générale de Chabatz d'entrer réunit une soixantaine de personnes. Sont dégagées des perspectives, dont la plus urgente est de se faire entendre sur la place publique sur la question de l'hébergement d'urgence. La décision est prise, si rien ne se passe après la trêve hivernale (fin mars), d'ouvrir un lieu pour dénoncer les carences de l'État. Pour préparer cette manifestation et étayer ses demandes, des membres du collectif maraudent dans les rues de Limoges. Il suffira d'une seconde maraude pour rencontrer trois familles avec des enfants dans la rue. Le 11 mai est contacté : "Désolé, il n'y a pas de place, nous vous mettons sur la liste d'attente". Les membres du collectif ne peuvent repartir chez eux en laissant ces familles dehors. La raison humaine l'emporte sur la raison politique. Une solution temporaire est trouvée, puis des nuits d'hôtels sont payées, mais le bas de laine s'épuise très vite. Le problème de l'héberge-



ment devient de plus en plus crucial et fragilise le groupe. Si le collectif n'a pas vocation à se substituer aux défaillances des pouvoirs publics, nombre de ses membres sont pris au dépourvu face à la détresse de ces personnes qui dorment à la rue. Diverses possibilités d'ouverture d'un squat sont alors étudiées et un lieu retient particulièrement l'attention : les locaux inoccupés depuis huit ans de l'ancien Centre régional de documentation pédagogique (CRDP), installés sur le campus de la faculté de Lettres. Les locaux sont suffisamment spacieux pour accueillir un nombre important de personnes et pas trop dégradés pour permettre une vie quotidienne presque normale.

En mai, fais ce qu'il te plaît !

Le 11 mai 2018, au nez et à la barbe de voisins bienveillants qui appelleront aussitôt la police, les militants aident les premières familles à s'installer dans ce squat, ce qui leur permet de ne pas dormir dans la rue, à la gare ou dans un jardin public. Tant bien que mal, le lieu a été aménagé pour que les occupants y trouvent un minimum de "confort" et de repos. Le lieu a été investi progressivement et au bout de quelques temps l'occupation est complète sur trois étages jusqu'à accueillir plus de 70 personnes exilées dont un tiers d'enfants de tous âges. Le collectif ne se satisfait pas pour autant de cette solution précaire qui n'est pas si simple à vivre pour les habitants. Alors, il continue ses actions : rencontre avec le secrétaire général du préfet qui, droit dans ses bottes, déclare que la préfecture n'a pas pour vocation de reloger des personnes qui sont en situation irrégulière ; conférence de presse ; courrier au doyen de la faculté de Lettres ; rencontre de la région Nouvelle-Aquitaine (propriétaire des locaux). Celle-ci se dit fort embêtée car elle a le projet de réaliser dans ces bâtiments un pôle de formation sanitaire et social et, évidemment, prévoit de commencer les travaux très rapidement. Néanmoins, elle souhaite rassurer le collectif : "Nous ne vous expulserons pas... Nous souhaitons une solution d'hébergement pour tous afin que vous puissiez libérer les lieux. Aussi, il nous est nécessaire de connaître le nombre de familles vivant au squat, etc." Le collectif laisse venir et ne fait aucune réponse très précise. De leur côté, les représentants de la région, dont Monsieur Vincent, conseiller régional, tente de rassurer – "La région souhaite une solution

des migrants soit ordonnée.

Depuis ce premier procès, le collectif n'a cessé de se mobiliser, invitant le préfet de la Haute-Vienne et ses services, le président de Nouvelle-Aquitaine, le président du conseil départemental, le président de l'agglomération de Limoges, le maire de Limoges et le directeur du SIAO (Service intégré de l'accueil et de l'orientation) à une table ronde "pour discuter de la possibilité qu'un ou des lieux d'hébergement pérennes soient installés, permettant de répondre tout à la fois à la nécessité de l'hébergement inconditionnel, en proposant également l'accompagnement social indispensable". La seule réponse de ces autorités a été de faire passer une commission de sécurité le 12 octobre...

Un squat qui vit

Ce squat en plus d'être un lieu de vie, a permis de développer de nombreux ateliers et activités. L'association PAN! (Phénomènes Artistiques Non Identifiés) y organise un café-géo permettant de raconter les trajectoires de vies des migrants.e.s. Des étudiants proposent une cantine collective à prix libre pour les étudiants et militants et gratuite pour les résidents du CRDP. Yamina, une algérienne de 40 ans, témoigne : "C'est trop bien parce que malgré la différence d'âge, on est à l'aise ici. Il y a tout, comme pour les autres. On a des cours de français, des activités sportives et même du théâtre pour les enfants. S'il y a un autre endroit mieux que ça, on ira, mais sinon, on reste ici !" Un Camerounais complète : "On a trouvé une enceinte familiale. Et un partage pour tous. Nous qui vivons ici depuis un certain temps, c'est comme si on était coupé du monde. C'est comme si la société nous repoussait. Mais des hommes de bonne volonté, de bonne moralité, sont venus ici pour nous aider. Ça nous reconforte."

humaine à une situation inhumaine." – tout en évitant de prendre tout engagement écrit quant à la revendication du collectif : la création d'au moins 200 places d'hébergement en Haute-Vienne.

Premier procès

Le 14 août 2018, la Région dépose finalement une requête en référé auprès du tribunal administratif de Limoges demandant l'expulsion en urgence des occupants (y compris durant la trêve hivernale !) arguant que "l'urgence est constituée par le projet de réhabilitation du bâtiment", que "le bâtiment est occupé [...] dans des conditions particulièrement précaires" et que "l'occupation est illégale en raison de l'absence de tout titre et droit de ses occupants". Le 29 août, le tribunal administratif décide que la demande en référé, donc en urgence, ne se justifie pas. Il estime que le projet de pôle de formation sanitaire et social que la région veut implanter dans le bâtiment n'est pas suffisamment avancé pour que l'expulsion



L'affaire Chauffaille de Coussac-Bonneval Grand projet inutile

Depuis quelques années, Didier Hodiamont, homme d'affaires belge, porte le projet d'un parc d'attraction autour de la musique qu'il espère voir naître sur le site de Chauffaille à Coussac-Bonneval (Haute-Vienne). Il y a trois ans, nous avons abordé le sujet (voir IPNS n°53*). Depuis, l'affaire semblait tranquillement tombée dans l'oubli. Il n'en est rien et l'opposition à ce que ses détracteurs appellent "Zizic'land" a repris de plus belle.

Que dire du projet Mélofolia que nous aimons mieux appeler Zizic'land ? Méloméfolia ou Méga-folia ne seraient pas mal non plus. Il est bien évident que le sieur Hodiamont (sa société Dreamgest) n'a toujours pas l'argent nécessaire pour mener à bien son projet de parc d'attraction sur le site de Chauffaille. Et la vente du domaine n'est toujours pas effective, ce qui en est la meilleure preuve. On en est toujours à la promesse de vente qui, arrivant à échéance début avril, a été prorogée jusqu'à la fin décembre 2020. Un an et demi de rab ! Cadeau... empoisonné ? On refile l'affaire aux prochaines équipes municipales issues du scrutin du printemps prochain. Rappelons que les clauses suspensives de la promesse de vente, moult fois réaffirmées pour montrer au bon peuple qu'on est sérieux, sont gardées secrètes ; on nous dit que c'est légal, nous trouvons ça curieux.

Opacité : le maître mot...

De toute façon, depuis le début, rien n'est clair dans cette affaire, elle sent l'embrouille, l'escroquerie, le fou ou le finaud d'un côté, les gogos de l'autre. Et dans les comptes rendus des réunions de la communauté de communes, lorsqu'on parle de Chauffaille (ce n'est pas si souvent), c'est toujours en quelques mots, en fin de séance. Opacité : le maître mot...

Aucun dossier, à ce jour, n'a été déposé à la DREAL, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ce qui, pour avoir les autorisations administratives, est obligatoire pour tout projet, fût-il bien plus modeste que celui qui nous occupe. On en est donc encore à le monter ; en haut-petit lieu on préfère dire qu'on en est à le peaufiner, l'améliorer, tout en affirmant que les demandes sont en cours. Faux !

Le site de Chauffaille a été classé ZNIEFF, zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, sous l'intitulé "Vallée de la Boucheuse et étang de Chauffaille", en 1998 - 177 hectares, mais le PLU (plan local d'urbanisme) de Coussac en 2016 a passé outre, prévoyant en son sein une zone à urbaniser (le fameux parc), sans que nul s'en émeuve. (Depuis, la commune s'est défaussée de ses compétences urbanistiques sur la communauté de communes.)

Un parc hors sol

L'intérêt écologique n'en demeure pas moins, des naturalistes continuent à enquêter, on a trouvé beaucoup de choses fort intéressantes, des espèces rares et protégées notamment, des films ont été réalisés, tout ça sera porté à la connaissance de tous. Ceux qui visitent le domaine le trouvent magnifique, plein de charme et de possibilités, méritant bien évidemment tout autre chose que ce parc, affligeant par la forme, vide par le fond, nullissime à tous les points de vue. Et tous ceux qui vont voir le film de simulation** le prennent pour un canular ; on n'en croit pas ses yeux, on n'y croit pas ! Un parc de zozos... La chapelle de Chauffaille particulièrement, de belle venue bien que pas très ancienne, mériterait d'être classée. Les promeneurs y sont assez nombreux, des activités y ont lieu, par exemple un camp scout tous les étés. Si le parc se faisait, le site serait irrémédiablement dénaturé. Un parc d'attraction, de toute façon, est toujours hors sol, en contradiction avec l'endroit où il s'installe, faisant fi de sa mé-



moire, son histoire, sa cohérence naturelle et culturelle. C'est là particulièrement vrai. Le parc n'est en rien en phase avec le domaine. On peut bien nous affirmer, écobio à la boutonnière, que tout y sera "cuit-au-feu-de-bois-et-moulé-à-la-louche", soit dit avec humour, s'il se faisait, ce parc, c'en serait fini de Chauffaille. (On laisse entendre, nouveauté, qu'à l'entrée, le plastique serait remplacé par la pierre de Saint-Yrieix et le bois de châtaigner ! Alléluia !)

Une campagne urbanisée en diable, à la diable !

Étant construit, s'il ne fonctionnait pas comme souhaité par ses promoteurs, s'il n'était pas rentable (le seul critère de réussite !), le site n'en serait pas moins détruit, perdu définitivement, sans possible reconversion quelle qu'elle soit ou tellement difficile qu'on en resterait à cette occupation de bazar désaffecté, un no man's land, une friche touristico-machin-truc, bien vite une ruine, de celles qu'on ne visite pas, une honte, notre honte à tous, l'abomination de la désolation.

S'il fonctionnait comme souhaité, amenant des centaines de milliers de visiteurs par an, qu'est-ce que ça voudrait dire pour le bourg de Coussac et plus encore celui de Meuzac, où passerait une noria de véhicules, voitures, camping-cars, autobus, à touche touche à la belle saison, rendant insupportable la vie aux habitants. Quand on sait déjà le trafic de la D 901 et surtout de la D 39, devenant D 7bis en entrant en Haute-Vienne où elle rejoint l'autoroute A20, avec de plus en plus de camions, de plus en plus gros ! Alors, dans un second temps, et sans trop attendre (avec qui plus est de l'argent public, nous y voilà !), il faudrait bien faire des routes de contournement, à 4 voies s'il vous plaît. Est-il utile de dire les problèmes ainsi créés, les destructions, le saccage du pays ?

Nos espaces ruraux, ce fameux territoire dont on nous rebat les oreilles, la campagne tout simplement, deviendrait, qu'on s'en rende bien compte, urbanisée en diable, urbanisée à la diable ! Est-ce ce que souhaitent les gens qui y vivent ? Qui y viennent ? Qui y reviennent ? Et devons-nous parler des parkings, de la nécessaire infrastructure hôtelière, etc, etc, etc ? Il faut penser à tout cela, dont on ne parle pas !

Des emplois gratifiants ?

De quoi nous parle-t-on ? D'emplois. Et qui promet des emplois, quels qu'ils soient, si minables soient-ils, est reçu comme le messie. Le sieur Hodiamont a beaucoup varié dans ses promesses depuis le début, comme il varie en tout. Et comme disait Pasqua, un maître en la matière : "Les promesses n'engagent que ceux qui y croient." Gens de Coussac, qu'en pouvez-vous espérer ? Son équipe de sémillants et dynamiques animateurs arriverait bien sûr constituée de longue date, formée à cette occupation

dérisoire. Peut-être vous permettrait-on de récupérer les chiottes, de tondre les pelouses, emplois gratifiants et hautement qualifiés, oui... emplois éminemment précaires et saisonniers. Tu parles, les chiottes seraient autonettoyantes et les tondeuses iraient seules ! Et de toute façon, pour ce genre d'entretien, de maintenance, existent des sociétés privées spécialisées.

Et c'est pour ça qu'on est prêt à vendre son âme au diable, à voir détruire ce qui reste du domaine de Chauffaille (après l'armée qui, elle aussi, rappelez-vous, devait amener la prospérité dans la commune), et condamner la tranquillité des habitants ? Nuisance, nuisance, nuisance...

Chauffaille mérite mieux

Oui, Chauffaille mérite mieux. Quelque chose qui reste à imaginer. À chacun d'y réfléchir. Nous, notre sensibilité nous porte vers l'agriculture paysanne et l'artisanat, mais on pourrait sur le domaine envisager un projet mixte qui ménagerait sa vocation agricole, pensée de façon alternative et pour le coup vraiment écologique. Il pourrait être pour partie un lieu d'accueil associatif, abriter quelque centre à vocation médicale (on

a parlé d'un centre pour autistes), etc. Tous projets respectueux de ce qu'il est, de la nature qui vit en lui. Un lieu toujours de promenade et libre d'accès. Mais tout ça est à discuter, encore une fois soumis à la réflexion, en prenant

son temps, ne comptant pas sur quelque homme providentiel amenant la solution miracle. Nous, nous souhaitons, ici comme ailleurs, le retour aux petites communautés de vie, au savoir, au savoir-faire, au savoir-vivre. Des choses raisonnables, de bon sens, d'avenir pérenne, utile, nourricier, un retour à quelque tradition seule apte à assurer quelque avenir, non l'animation de pacotille de la société de loisir qui pense pour vous, les marchands de vent. Des choses ne sollicitant pas toujours la bagnole, la bagnole, la sainte bagnole, ou, qui sait, le TGV, l'avion. Il paraîtrait que les jours du pétrole sont comptés...

Jan dau Melhau et Brigitte Fleygnac

* Nous vous rappelons que la plupart des articles d'IPNS peuvent être relus sur notre site internet (NDLR).

** À regarder ici : <http://www.melofolia.com>

Nouveau procès

Évidemment la région Nouvelle-Aquitaine a de nouveau demandé au tribunal administratif de se prononcer sur l'expulsion des résidents du CRDP. Le procès a eu lieu le 5 avril dernier. Alors que lors du premier procès l'avocat de la Région n'avait pu démontrer l'urgence des travaux projetés, il produit cette fois un dossier de 416 pages pour prouver l'urgence de la rénovation des lieux dans le cadre de "l'université du futur" pour installer 950 étudiants en septembre 2020. Le tribunal décide le 10 avril que les lieux doivent être libérés sous quinze jours, bien qu'il n'y ait aucune solution de relogement pour les occupants du CRDP. Le collectif tout comme les occupants ont l'impression de s'être faits "balader" par la région et déplorent l'absence des collectivités locales et de l'État sur le dossier : "Il n'est pas possible de mettre 30 enfants, 60 adultes à la rue tout simplement parce que les collectivités locales et l'État n'assument pas leurs responsabilités. Il y a une mission d'hébergement, et quand on appelle le 115, le 115 est plein !"

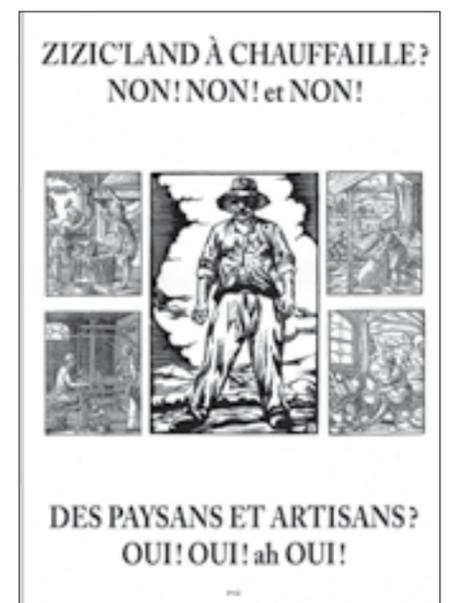
La menace d'expulsion n'est pas facile à vivre pour les résidents comme Amelia. Persécutée en Angola, elle est arrivée en France il y a 3 ans et vit au CRDP depuis septembre 2018 avec ses 4 enfants : "On a créé une intimité avec les gens ici, avec cet endroit, avec les étudiants. On sait qu'un jour on va partir d'ici, mais c'est une tristesse, c'est une angoisse qui reste dans nos cœurs. On ne sait pas où on peut aller. Cela fait 9 mois que j'appelle le 115 et qu'ils disent qu'ils n'ont pas de place. La région veut récupérer cet endroit. Où est-ce qu'on va aller ?" Un sur-sis d'un mois est généreusement accordé par la Région, ce qui repousse l'expulsion au 25 mai. 75 personnes (dont 25 enfants) allaient se retrouver à la rue. C'était sans compter avec la détermination du collectif Chabatatz d'Entrar qui vient donc d'installer tout ce monde rue du Pont-Saint-Martial. Mais pour combien de temps ? La question de l'hébergement d'urgence reste toujours posée.

Sylvie et Alain du collectif Chabatatz d'Entrar

* <https://collectifchabatatzdentrar.wordpress.com/contact>

<https://www.facebook.com/collectifchabatatzdentrar>

Pour suivre l'actualité du nouveau lieu : www.labogue.info (le site d'auto-publication des luttes de Limoges et sa région).



Quoi de neuf du côté des oiseaux en Limousin ?

Que s'est-il passé chez les oiseaux qui nichent en Limousin depuis 2013, date de publication du dernier Atlas des oiseaux nicheurs de la région ? Face à quelques trop rares bonnes nouvelles concernant la cigogne, le goéland ou l'élianon, répondent des mauvaises pour des espèces aujourd'hui menacées. La LPO du Limousin fait le point sur les hôtes de notre ciel.

Paru en décembre 2013, de dernier Atlas des oiseaux nicheurs du Limousin réalisé par la Société pour l'étude et la protection des oiseaux en Limousin (Sepol) a connu un succès remarquable pour un ouvrage de sciences naturelles de ce poids (et de ce prix) dans une région si peu peuplée (d'humains). Il faisait le point sur l'évolution des populations d'oiseaux, un quart de siècle après le premier atlas réalisé en 1993 par la Sepol et publié chez Lucien Souny. Grâce aux écrits des premiers ornithologues limousins (Joseph Dugenes en Creuse, Alphonse Précigou vers Rochechouart et René d'Abadie en Basse-Marche), il approfondissait aussi l'examen des différences survenues durant la fin du dernier millénaire marqué par un bouleversement des activités humaines et des paysages, en Limousin plus qu'en beaucoup d'autres lieux.

“Faune Limousin” : un atlas permanent

Le temps des oiseaux ne s'est pas arrêté depuis lors ; celui des ornithologues, de leurs structures et de leurs techniques d'étude non plus. La Sepol est devenue la LPO (Ligue de protection des oiseaux) du Limousin (IPNS y a fait allusion) et l'ensemble des associations d'étude et de protection des espèces animales ont adopté un outil de collecte et de partage des données déjà en usage dans bien d'autres régions et qui s'est, depuis, généralisé à tout le pays (et à quelques autres autour). “Faune-limousin.eu”, inauguré en mars 2016, a connu un engouement réel. Avec plus de 2 300 contributeurs et contributrices (dont plus de 920 résidents en Limousin et beaucoup de membres de la diaspora, visiteurs d'été et des longs week-ends), le site voit, en ce printemps, remonter 1 000 observations quotidiennes dont plus des trois quarts concernent les oiseaux. On peut donc considérer « Faune Limousin » comme une sorte d'atlas permanent, alimenté en temps réel par les naturalistes qui y déposent aussi leurs photographies, des notes comportementales et des appréciations sur ce qu'ils observent. C'est sur cette base qu'une première mise au point sur les évolutions perceptibles ces cinq dernières années peut être présentée.

Trois nouveaux hôtes

Trois nouvelles espèces s'y sont reproduites pour la première fois (à notre connaissance et avec le recul que nous avons) : la cigogne blanche, le goéland leucopnée et l'élianon blanc.

Comme on l'espérait depuis sa mise en réserve naturelle nationale, c'est l'étang des Landes, propriété du département de la Creuse, sur la commune de Lussat, qu'a choisi la cigogne blanche en avril 2016. Mais,



Nid de Cigogne blanche occupé depuis 2016 tout près de l'étang de Landes (“Les Canadis”, Lussat -23). Le premier en Limousin. Photo de Gabriel Dubois sur “Faune Limousin.eu”



Un nouveau rapace nicheur en Limousin : l'Elanion blanc. Photo de Bernard Brunet sur “Faune Limousin.eu”

Aucune reproduction du Tarrier des prés, encore considéré nicheur dans l'Atlas des oiseaux du Limousin, n'a plus été découverte ces dernières années. Il peut cependant encore être observé chez nous lors de ses étapes migratoires en avril-mai et août-septembre.

Photo de Fabrice Desage sur “Faune-Limousin.eu”



aux magnifiques plates-formes proposées à son intention dans le cadre d'une coopération avec EDF, le jeune couple d'arrivants a préféré un vieil arbre mort au sommet duquel il a installé sa très volumineuse

construction en ossature bois. Depuis, il y est fidèle et, en trois couvées, 10 petits cigogneaux ont déjà pris leur envol ! L'arrivée du goéland leucopnée non plus, n'a pas été une grosse surprise... Déjà

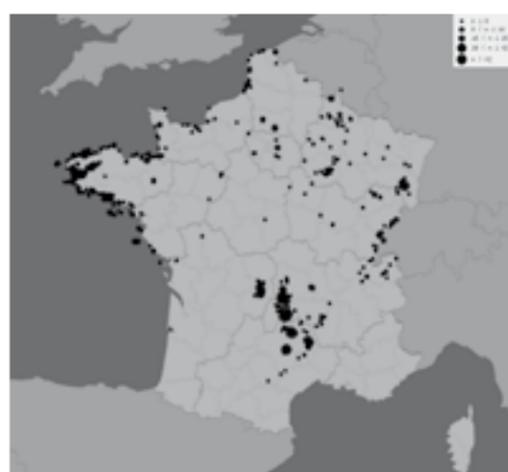
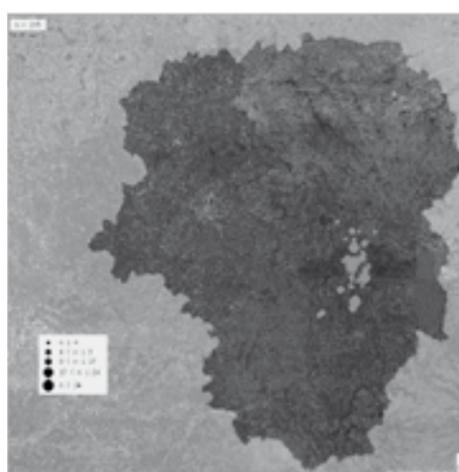
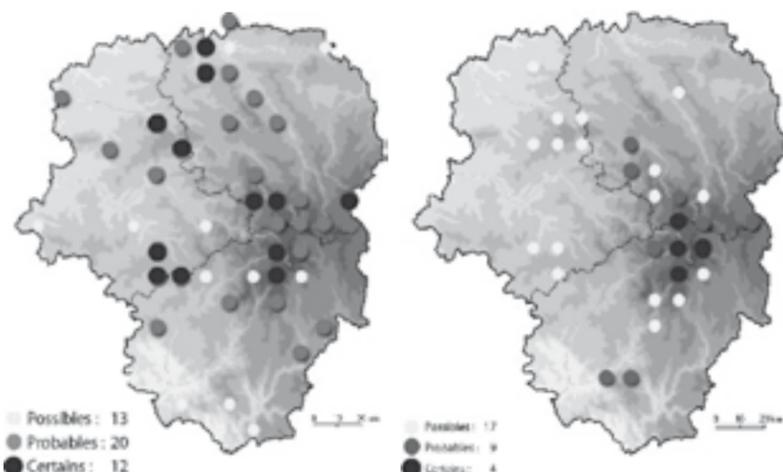
connu sur des lacs de barrages auvergnats et séjournant de façon prolongée sur les nôtres, ce goéland était à notre Méditerranée ce que l'argenté était à l'Atlantique : la “mouette” habituelle des touristes, celle qui crie fort, chaparde nos restes et escorte les pêcheurs. Le premier se distingue du second par ses pattes jaunes (et non roses) et un gris plus intense. Il a aussi une plus grande tendance à aller explorer les eaux continentales, et à s'y installer ! C'est donc ce qu'il a fait sur l'étang des Landes (encore !), sur des éboulis rocheux de la vallée de la Dordogne (en Corrèze) et sur le lac de Vassivière. Pour le moment cependant, ces premières tentatives ne semblent pas avoir été couronnées de succès...

L'élianon blanc était attendu également mais son implantation semble assez fulgurante. Ce magnifique petit rapace aux yeux rubis, d'origine africaine, a longtemps limité son implantation européenne à des zones agricoles d'Estrémadure et du proche Portugal. Puis, durant les années 1990, il a franchi les Pyrénées et occupé le bassin de l'Adour où plusieurs dizaines de couples se reproduisent régulièrement. C'est probablement à partir de ce bastion que des pionniers sont partis vers le nord et s'y sont plu. Il faut bien dire que l'élianon n'est pas exigeant : son penchant coupable pour les zones à maïs, les bocages démantelés et la proximité des grosses stabulations lui ouvre des perspectives ! Mais il est tellement beau à voir quand il plane les ailes relevées, comme un petit avion de papier, et quand il guette le campagnol en vol géostationnaire (comme disent les rétifs au “Saint-Esprit”). Les observations limousines se multiplient, même si les indices de nidification demeurent cantonnés aux confins du Poitou.

Qu'ont en commun ces trois nouveaux, à part leur couleur blanche ? Ce sont des prédateurs ou des charognards peu spécialisés, qui consomment des espèces communes et nourrissantes ou profitent de nos déchets. Ils ne craignent pas notre proximité et la protection légale dont ils bénéficient depuis quelques décennies a stimulé ces bonnes dispositions.

Des espèces confortées

Ce dernier aspect, l'arrêt du tir et du piégeage, a aussi été décisif pour d'autres oiseaux qui ont vu ces dernières années leurs populations augmenter ou se stabiliser. Pour les hérons, les cormorans et beaucoup de rapaces notre influence (très) limitante était directe et a longtemps maintenu les populations à un niveau si bas qu'on était habitué à ne pas les voir et même à trouver ça normal. Et donc, leur retour ne peut découler, dans l'esprit de beaucoup, que de réintroductions, forcément irresponsables... Cela ne concerne pas que les oiseaux...



Ces 4 cartes illustrent l'évolution de l'aire de distribution du Pipit farlouse en période de reproduction. De gauche à droite, celles des atlas de 1993 et 2013, issues de Wnat.fr, puis celle issue de Faune-Limousin.eu en 2019 et enfin celle de Faune France en 2019. Le Pipit farlouse a pâti de la raréfaction des grandes zones humides ouvertes, des landes et pelouses à fort degré de naturalité. Une telle évolution s'est produite chez plusieurs autres espèces disparues du Limousin en tant que nicheuses.

À Ambrugeat, un projet pour faire revivre l'ancien café "Chez Paulette"

Mais il est difficile d'admettre que des activités humaines aussi anciennes et "proches de la nature" que l'agriculture et l'élevage puissent aujourd'hui conduire ou contribuer à des bouleversements importants des milieux et à des disparitions d'espèces qui avaient progressé avec elles au cours de millénaires de lente évolution... Le XX^e siècle avait d'abord vu la disparition des bécassines des marais qui nichaient assez communément dans les prairies humides. Ce furent ensuite, à partir des années 1960, les deux perdrix, grises et rouges, qui désertèrent les campagnes où elles n'existent plus qu'à coups de lâchers annuels des sociétés de chasse.



le goéland leucophaé

Quelques disparitions...

Depuis le dernier atlas, l'effacement des derniers couples nicheurs du tarier des prés s'est malheureusement confirmé. Adeptes exclusifs des vastes prairies naturelles fauchées ou pâturées tardivement, très riches en diversité florale et en insectes, ce grand migrateur a progressivement été chassé des plaines, puis des collines, pour être aujourd'hui confiné à la haute montagne et aux toundras nordiques. Il a connu le même sort que son cousin le traquet motteux adepte des rochers et des murets au sein de vastes espaces ouverts, naturels ou peu exploités, disparu de Millevalches entre les deux atlas et toujours pas retrouvé depuis. Lui aussi ne trouve plus guère qu'en montagne les milieux qui lui conviennent.

Pour ces deux-là, encore présents chez nos voisins d'Auvergne mais en nette baisse là-bas aussi, tout est compliqué... Aux modifications drastiques ou plus légères de leurs milieux de vie chez nous s'ajoutent les dangers d'une migration au long cours qui les conduit d'août à octobre au sud du Sahara. Traditionnellement chassés sur le pourtour méditerranéen (le motteux n'est autre que le "cul-blanc" des romans de Marcel Pagnol), ces deux oiseaux (et bien d'autres) y font désormais l'objet d'une capture carrément industrielle, avec des dizaines de kilomètres de filets tendus à l'automne sur le bord des plages, d'Égypte principalement. Ils finissent ensuite en brochettes dans les restaurants du Caire et d'ailleurs. Les images de ce carnage faites par des ornithologues allemands sont pathétiques.

Des espèces menacées

C'est probablement bien dans ce cortège d'oiseaux attachés aux espaces agropastoraux traditionnels que sont à attendre les prochaines disparitions d'espèces nidificatrices en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne dans les années qui viennent. Qui sera le suivant ? Attesté comme nicheur sur de dernier atlas, le vanneau huppé a déjà déserté les tourbières et bords d'étangs de Millevalches et des Hautes-Combrailles ; il subsiste encore sur quelques coins de la Marche et du Bas-Berry, mais pour combien de temps ? Avec toujours ce même penchant malencontreux pour les campagnes "d'avant", la désormais célèbre pie-grièche grise et l'anodin pipit farlouse semblent aussi assez mal barrés. Des mesures a priori favorables pour eux sont pourtant mises en place avec les agriculteurs qui s'occupent des zones où ils subsistent. Mais, tout autour, les pratiques s'intensifient, parfois insensiblement, plus souvent de façon nette et font de leurs bastions de précaires îlots au milieu de prairies d'un vert pétant fauchées de plus en plus tôt, et du maïs qui grimpe de plus en plus haut. La carte de leur répartition régionale depuis 2013 a continué de se restreindre de façon inquiétante. Ce rétrécissement continu concerne aussi le moineau friquet qui n'a toujours pas inversé la courbe de son déclin.

Guy Labidoire
LPO Limousin

C'est une grande bâtisse face à l'église, à la façade ornée d'un balcon en fer forgé. Un lieu qui fait partie de l'histoire du bourg d'Ambrugeat. Car "Chez Paulette" fut pendant 120 ans un des cœurs battants du bourg, qu'il se soit agi de faire quelques emplettes à l'épicerie, ou tout simplement de boire un verre.

Mais depuis une dizaine d'années, la porte s'est refermée, et c'est tout un pan de la vie villageoise qui s'en est allé à petit feu. Une raison suffisante pour qu'une vingtaine de personnes de la commune et des environs se mobilise, avec la ferme intention de recréer un lieu de vie et d'animation, un café associatif, bref, un lieu ouvert qui puisse rassembler autour de repas conviviaux, de soirées culturelles et musicales, d'ateliers d'échange de savoir, d'espaces de travail partagés...

Ni une, ni deux, une association, "La Maison sur la Place", est créée pour fédérer les envies et porter ce projet. Forte aujourd'hui d'une centaine de membres, celle-ci ne compte pas son énergie pour affiner le projet et trouver les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Car ce sont 145 000 € environ qu'il va falloir rassembler pour acquérir le lieu et effectuer les travaux indispensables à sa remise en état.

Monté en partenariat avec la coopérative l'Arban, basée à Faux-la-Montagne et impliquée dans les démarches de revitalisation des bourgs ruraux, le projet prend forme. Une première phase de collecte de fonds auprès de particuliers (toujours en cours) permet de rassembler de l'ordre de 40 000 €. De quoi aborder avec une certaine sérénité une première phase d'acquisition et de travaux.

Une belle façon, en tous cas, de crédibiliser un schéma d'in-



tervention original, qui verra l'Arban devenir propriétaire des lieux en mobilisant une partie des fonds collectés et en recourant à un emprunt bancaire complémentaire ; l'association, future locataire, mobilisant pour sa part ses bénévoles afin d'assurer une part très significative des travaux de rénovation. Un modèle déjà expérimenté en Creuse, avec le projet de La Renouée, à Gentioux, et qui a démontré son intérêt.

Stéphane Grasser

Contact : La Maison sur la Place, 06 42 02 48 46
lamaisonsurlaplace.ambrugeat@gmail.com

Les Écrits d'août à Eymoutiers

Du 16 au 19 août 2019, Eymoutiers recevra une grosse poignée d'auteurs pour les "Écrits d'août". Le projet est porté par une association du même nom, pilotée par Serge Quardruppani et Anne Echenoz. Différents lieux culturels ou jolis sites en plein air, recevront les nombreuses rencontres. Il s'agira de confronter une douzaine d'écrivain(e)s à un public, averti ou non, dans une atmosphère décontractée.

Pas de conférence mais des débats et lectures autour des thèmes qui ont été proposés aux invités. Quelques idées originales, comme la confrontation de traducteurs, ou encore l'association d'artistes locaux. Les auteurs invités sont Nathalie Beunat, une spécialiste de Dashiell Hammet, Victor Collet, auteur d'une étude sur *Nanterre, du bidonville à la cité*, Gérard Delteil, auteur d'une cinquantaine de romans noirs et historiques, Hervé Denès, traducteur de l'anglais et du chinois, mais encore Nicolas Fargues, Golo, Hervé Le Corre, Marin Ledun, Jérôme Leroy (qui a passé deux mois en résidence à Eymoutiers d'avril à mai), Hugues Pagan, Karine Parrot, professeure de droit dont le dernier livre est consacré à *l'État contre les étrangers*, Chantal Pelletier, Gilles Perrault, Tito Topin et Eric Vuillard (le prix Goncourt 2017).

Renseignements : 06 72 93 60 30.

Un séminaire sur l'histoire

Sous le titre "Désarchiver le passé", l'École de la Terre, propose une semaine de rencontres à la ferme du Goutailoux, à Tarnac, du 29 juin au 5 juillet. Des rencontres avec des historiens, dont le médiéviste Jérôme Baschet, sont prévues. Chaque jour est organisé autour d'un thème : Héritages chrétiens le lundi 1^{er} juillet, Effondrements le mardi, Histoires locales le mercredi avec Marie-France Houdart et Jean-Pierre Cavaillé, Histoires de peuples en lutte le jeudi avec Alèssi Dell'Umbria auteur d'une *Histoire universelle de Marseille* et le collectif Mauvaise troupe qui présentera son dernier livre consacré au Pays basque, et Révolutions françaises le vendredi avec deux éminentes historiennes : Sophie Wahnich et Michèle Riot-Sarcey.

Contact : ecoledelaterre@riseup.net

Gatti à Tarnac

L'association "Le refuge des Résistances - Armand Gatti" porte un projet de lieu de mémoire à Tarnac, où le grand poète et dramaturge Armand Gatti, disparu en 2017, entra en Résistance (1943). Ce lieu se veut un moyen d'ouvrir les esprits vers d'autres possibles : "Ici au maquis", ils ont inventé une cathédrale où chaque vitrail est un battement d'aile vers l'infini", écrivait Gatti. Le projet prévoit plusieurs

volets dont l'achat d'un terrain forestier à La Berbeyrolle, non loin du trou où se cachèrent Gatti et trois autres maquisards. Cet endroit recevra ce message universel de fraternité, gravé dans le granit du Plateau de Millevalches :

"Ici, au maquis,
Raymond Mas,
Pierre et Simone Hélié, de Tarnac,
Ont accueilli et soutenu
Georges Claravel et son frère Joseph,
Marcel Poyeton de Lyon,
Armand Gatti de Monaco.
Nous ne sommes rien. Soyons tout.
À Nicole Gompers"

Sont également prévues la mise en place d'un centre de ressources sur l'oeuvre de Gatti (fond documentaire mis à disposition du public, avec notamment des œuvres audiovisuelles), l'édition musicale et bilingue du poème de Gatti : "Les cinq noms de Résistance de Georges Guingouin" et la mise en valeur et protection patrimoniale et écologique de ce lieu de mémoire.

Le projet associe le Refuge des Résistances à d'autres acteurs : la mairie de Tarnac, les éditions parisiennes Nato, "Gatti multiplié par X", et le Théâtre de l'Union à Limoges. La réalisation du projet nécessite 50 000 € à réunir par le fonds de dotation Armand Gatti, des financements participatifs lors d'événements, le soutien des collectivités locales et de l'État.

Contact : www.refugedesresistancesarmandgatti.fr



Michèle Salmona, tisseuse de liens

Le 17 avril dernier, Michèle Salmona mourait à Paris à l'âge de 87 ans. Psychosociologue, enseignante à l'université de Paris X-Nanterre, on pourrait se demander pourquoi évoquer sa disparition dans IPNS. Ses travaux sur le monde paysan, et en particulier sur les souffrances et les résistances paysannes (titre d'un de ses ouvrages) pourraient à eux seuls le justifier. Mais Michèle Salmona a aussi une histoire avec le plateau de Millevaches. Elle en sillonna les routes dans les années 1970 et 1980 et y tissa des liens. Et d'une certaine manière, sans elle, IPNS n'existerait pas... Explications.

En 1978, une voiture se gare devant la ferme du Mas, sur la commune de Faux-la-Montagne. En sort une petite femme chargée d'un lourd magnéscope. Comme elle n'a pas le permis de conduire (et ne l'aura jamais), c'est son fils qui fait le chauffeur. Derrière ses lunettes de star, un visage doux, une voix tranquille. Elle vient questionner les Peyrissaguet, un couple de jeunes agriculteurs nouvellement installés, sur leur pratique agricole. Elle enregistre, les écoute patiemment et s'interrompt de temps en temps pour fumer sa pipe. Cet entretien, elle le mène pour le compte de l'Institut technique ovin caprin (ITOVIC) dans le cadre d'une recherche sur l'installation des jeunes éleveurs bergers et chevriers. Elle réalise ainsi 20 monographies régionales dans 4 zones désertifiées : la Haute-Loire, le Pays basque, les Alpes-de-Haute-Provence et... le plateau de Millevaches.

Violences...

Des enquêtes comme celle-ci, Michèle Salmona en a menées de nombreuses autres en France. De par sa double formation de psychologue d'une part, d'ethnologue d'autre part, elle est sollicitée en effet dès le début des années 1970 par des économistes et technologues du Commissariat au Plan pour réaliser avec eux une assistance technique aux petites entreprises localisées dans des territoires marqués par une histoire économique et culturelle dite "en déclin". Elle poursuivra ses enquêtes et ses formations dans le cadre du Centre d'anthropologie économique et sociale de l'université Paris X-Nanterre en s'orientant de plus en plus vers le monde paysan dont elle étudie les violences qu'il subit : "Je découvrais que les ingénieurs-vulgarisateurs considéraient les paysans comme une société uniforme auprès de laquelle ils véhiculaient un discours scientifique et technique qui „devait passer“, explique-t-elle. La violence des politiques de vulgarisation liée aux politiques d'incitation économique dans le monde paysan, devint un des registres de mes recherches et un thème de réflexion dans la formation." Elle repère sur la mosaïque de territoires et de cultures paysannes où elle intervient, les mêmes violences que celle que Roger Bastide dénonçait en 1966 pour le tiers-monde. « Je retrouvais en France ce même terrorisme scientifique et technique de la part des agronomes, des décideurs et des vulgarisateurs. Ces questions de „l'oubli“, par l'appareil d'État, des grandes cultures paysannes en France et de la violence liée aux politiques de vulgarisation et d'incitation économique, recouvrent, dans leur apparente banalité, une interrogation sur les formes de l'appareil d'État d'une société démocratique. » Dans cette optique elle travaille beaucoup sur les pratiques spécifiques des paysans – celles qu'ils maîtrisent, dont ils ont hérités, qu'ils combinent avec les techniques imposées par la modernisation. Elle met en évidence en 1984 les coûts humains



de l'incitation économique en agriculture à partir de l'exemple des "plans de développement" qui se généralisent dans les fermes de Loire-Atlantique. Elle révèle ainsi ce qu'elle appelle "le refoulé de la modernisation" : conflits intrafamiliaux, maladies, folie, suicides... Elle montre comment l'activité agricole n'est pas séparable de la vie privée et familiale des paysans et s'intéresse alors aux femmes comme en témoignent quelques titres de ses publications : "Travail, fatigue, imaginaire : les paradoxes dans la famille et les réactions des femmes" (1980), Putain, petite fille rebelle ou Belle au bois dormant (1982) ou Analyse des tâches, division sexuelle du travail et de la fatigue (1983).

... et résistances

Mais si elle note avec minutie les dégâts du développement en agriculture, elle ne considère pas les paysans comme passifs et inertes devant le rouleau compresseur de la modernisation. Elle s'intéresse aux stratégies de résistances qu'ils peuvent mettre en place, comment ils "rusent" avec les injonctions technocratiques et parfois inventent de nouvelles manières de travailler. C'est ainsi qu'elle rencontre dans les années 1974 à 1980, dans le cadre d'une recherche-action sur le travail des maraîchers du Var, un groupe de maraîchers d'Ollioules. Parmi eux se trouvaient Denise et Daniel Vuillon, futurs créateurs des AMAP en France, avec lesquels elle restera très liée. Car ses recherches sont toujours des recherches au long cours et les "sujets" de ses enquêtes

sont largement engagés dans celles-ci : "C'est dans la dynamique de recherche d'actions menées sur une longue durée, et dans une relation de compagnonnage et d'échanges réciproques avec les paysans de micro-territoires que j'ai tenté de déchiffrer la complexité cognitive, affective, symbolique, imaginaire et actuelle de leurs métiers et cultures techniques. Au-delà du recueil de leurs discours-conversations-discussions, j'ai pu observer les paysans „au long cours“ de leurs travaux, avec leur complicité et leur désir de décoder autrement que selon les codes des sciences „dures“."

Sur le terrain

En début d'année, Michèle Salmona commençait son cours à l'université en demandant à ses étudiants de remonter jusqu'aux métiers de leurs grands-parents, pour leur montrer de manière intime combien le monde paysan était en réalité très proche d'eux (la plupart en effet se trouvait un ancêtre paysan). Ces liens, elle cherchait aussi à les créer en emmenant ses étudiants sur les terrains qu'elle avait explorés au cours de ses enquêtes. C'est ainsi qu'en février 1982, elle débarque avec une vingtaine d'entre eux à Gentioux où ils bivouaquent pendant trois jours avec elle dans la salle des fêtes. Un sociologue de l'université de Limoges, Alain Carof, intervient, tout comme un agriculteur de Gentioux, François Christin, et le maire de Faux-la-Montagne de l'époque, François Chatoux. Elle conduit (non, elle se fait conduire) jusqu'à la ferme des Peyrissaguet et organise une rencontre entre le couple et les étudiants. Deux d'entre-eux (dont le rédacteur de ces lignes) qui ont le vague projet de créer une scierie se disent alors qu'ils pourraient bien venir le faire ici... sans savoir encore que ce serait Ambiance Bois. Michèle Salmona revenait de temps en temps sur le Plateau. À chaque fois elle disait aux uns et aux autres : "Il faut que vous alliez rencontrer les Vuillon à Ollioules, ou que vous les fassiez venir : vous avez des choses à vous dire ensemble !" Le 3 mai dernier, au cimetière du Père Lachaise, quelques personnes du Plateau et les maraîchers du Var se sont enfin rencontrés. Et promis de se revoir, sur le Plateau ou à Ollioules. Les liens tissés par Michèle Salmona ne vont pas se défaire de si tôt.

Michel Lulek

Pour en savoir plus :

Oltre une quantité impressionnante d'articles, de rapports ou de communications, l'essentiel des recherches de Michèle Salmona a fait l'objet de deux ouvrages : *Les Paysans français, le travail, les métiers, la transmission des savoirs et Souffrances et résistances des paysans français (L'Harmattan, 1994).*

Avis aux maraîchère.e.s : attention, contrôles !

Le contrôle et la pression sur les agriculteurs se font chaque jour plus pressants, en particulier du côté des maraîchers et maraîchères. Plusieurs contrôles de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAF) ont eu lieu en Haute-Vienne récemment. La Creuse, à son tour, commence à se faire contrôler. Les points de contrôle vont de la récolte à la vente : comment se fait la récolte, l'état des brouettes ou

des cagettes (bois autorisé, si papier au fond), la qualité de l'eau avec laquelle les légumes sont lavés, et le chemin que suivent les légumes jusqu'au stockage (marche en avant). Des mises en demeure pour des brouettes rouillées ou des cagettes non conformes ont été envoyées en Haute-Vienne. "Cela pourrait prêter à rire, explique un maraîcher, mais en réalité ces courriers sont très sérieux et sont rédigés pour mettre

la pression sur les plus petits d'entre nous." Face à cela, une maraîchère de Creuse travaille à écrire un petit guide avec un résumé des textes de loi qui sera bientôt disponible. Dans les faits, le contrôleur met l'accent sur la consultation du registre de culture, du registre d'épandage et de fertilisation et du registre des traitements, sur les bonnes pratiques d'hygiène au moment de la culture, de la récolte, du stockage et du transport, sur le

stockage des produits phytosanitaires, sur la vérification de conformité des eaux d'irrigation et de lavage, etc. Les paysans concernés rappellent qu'en cas de contrôle inopiné on est en droit de refuser ("Bonjour, je viens contrôler chez vous demain matin - Ben non, je ne suis pas disponible"). Cela permet de mieux se préparer et de prendre le temps de prévenir l'entourage si besoin.

Un artiste, une œuvre, une association

Iradj Emami, “En bras sages”

les jardins partagés d'Eymoutiers

Iradj Emami est un artiste plasticien d'origine iranienne, installé depuis 50 ans en France, qui partage son temps entre Rempnat et Paris. Fréquentant les milieux alternatifs de la Montagne limousine, il en connaît bien les associations. Dont Le Monde Allant Vers et les Jardins Partagés d'Eymoutiers, pour lesquels il a créé une sculpture en granit. Une énorme pierre, était là, enfouie, depuis une éternité. Iradj lui a donné vie.



Un artiste protégé

Iradj est iranien de naissance, et fier de l'être, comme de sa nationalité française aujourd'hui. Arrivé en France en mai 1968, il a fait ses études à Paris, d'abord à l'École nationale des Beaux-Arts, dont il est diplômé, puis à la Sorbonne où il a obtenu un doctorat d'arts plastiques. Ses œuvres vont du dessin à la peinture et à la sculpture, qu'il inscrit dans ce qu'il appelle “la poétique de l'espace”. Il travaille tant la pierre que le bois, mais aussi le métal et la porcelaine, qui nourrissent des expositions un peu partout : en France, du Grand Palais au Bateau-Lavoir, riche du souvenir de Picasso. On peut aussi les découvrir en province (Normandie, Bretagne) et à l'étranger (Autriche, Espagne). Dans

notre Limousin, on croiera ses sculptures monumentales à Saint-Léonard (Un colossal taureau de granit, 2003) ou encore à Meymac (À bas les avions qui tuent, 2002, granit) et plus récemment à Eymoutiers, avec En bras sages. Dans ses relations avec de nombreuses institutions, il souhaite un respect réciproque, qui implique de ne pas déplacer ou dénommer les œuvres sans l'accord de l'artiste. Iradj dit que le dessin est primordial, parce qu'il est un carrefour de la peinture et de la sculpture, rappelant ces mots d'Ingres : “Les trois quarts de la peinture, c'est du dessin.” Rodin disait aussi : “Ma sculpture n'est que du dessin sous toutes les dimensions.” L'artiste partage cet esprit et le résume en quelques mots : “Mettre la main à la pâte : j'aime la matière et mes mains aiment toucher tout, même les

choses interdites.” Enfin, sa peinture est très colorée, elle traduit ses “terribles passions”, selon l'expression de Van Gogh.

En bras sages, En brassage, Embrassages

L'origine de l'œuvre vaut la peine d'être rappelée. Le terrain où elle est exposée se situe en bord de Vienne, rive droite, dans la direction Peyrat-le-Château (un panneau à gauche après le pont). Il y avait là une énorme pierre, en grande partie enfouie, modelée, poussée et déplacée sans doute par des siècles de crues successives. Elle fut un jour repérée par Iradj lui-même, alors qu'il étalait du fumier. Il a proposé de la sculpter. Il n'était pas question de déplacer la pierre, arrondie comme un œuf, car trop lourde. Pourtant il y avait là des gars solides et solidaires, “dans l'esprit des Jardins” ajoute Iradj. Pour l'artiste, l'allure très arrondie ne pouvait que rappeler certaines formes féminines, ici un dos et une position accroupie. L'érotisme est en effet une des caractéristiques du travail d'Iradj. Un peu trop disent certains. Un philosophe pourrait voir ici, en bord de Vienne, une allusion à la fécondité, celle de la femme, celle de la terre. Il y avait ainsi pour Iradj l'idée de représenter la mère protectrice et l'enfant. “Étrange surprise : celui représenté ici a presque la même posture que le petit garçon découvert mort, sur une plage en Turquie, qui a fait la une des journaux il y a quelques temps, Iradj est attaché à l'idée d'humanité, sans frontières”. Il y eut aussi quelques problèmes techniques : sans électricité, il a fallu à Iradj utiliser des outils pour la taille directe, comme un marteau bouchard, qu'on connaît dans le bâtiment. “Heureusement, la pierre était très tendre sous les outils, j'ai obtenu une belle texture”, d'une couleur qui s'assombrit sous l'humidité et la pluie. “Ceci

n'est pas contrôlable par qui que ce soit, c'est la nature” dit Iradj. L'allure générale avec des formes non-dégagées rappelle un style que Rodin a utilisé magnifiquement : “le non-finito”, terme emprunté à Michel-Ange.

Les jardins partagés

Créés sous le patronage de l'association Le Monde Allant Vers, on y retrouve tous les ingrédients d'une collaboration fructueuse entre beaucoup de bonnes volontés. La mairie a bien voulu fournir un terrain qui a permis l'utilisation du contenu des bacs de compost du centre-bourg. Ici, en bord de Vienne, on peut découvrir l'œuvre d'une poignée d'amateurs de jardinage, qui se retrouvent près d'une cabane adéquate réalisée par les compagnons du réseau Repas. Et ce n'est pas seulement un jardin. Là, on peut rencontrer, autour et dans le potager, des personnes très diverses : du coin ou de plus loin, des archéo et des néo, dont des pensionnaires du CADA, de toutes les générations. Une manière de s'enraciner sans doute. Endroit parfaitement reposant où chacun peut se promener librement, au milieu des choux, des carottes, des plantes aromatiques et de très belles couleurs à certains moments de l'année évidemment. Depuis un an, des plants de vigne se sont ajoutés au paysage, qui ont chacun son propriétaire. Les gelées tardives ont été très néfastes, et beaucoup de ceps auront du mal à repartir. Heureusement, La dame à l'enfant d'Iradj pourra les protéger dans ses bras sages.

Michel Patinaud

Remerciements à Iradj Emami et Violette, Jean-Jacques Peyrissaguet, au collectif Zélie et son site “Néocampagne”.

Entraide administrative et juridique

Pour ne pas rester isolés dans ses relations avec des administrations, des employeurs, des organismes publics (CAF, pôle emploi, justice, etc.) ou privés ; pour obtenir ses droits, trouver des ressources à plusieurs et faire face, un groupe d'habitants de la Montagne limousine tient régulièrement des rendez-vous d'entraide administrative et juridique, au rythme actuel de deux rendez-vous par mois, dont l'un se déroule régulièrement à La Renouée, à Gentioux (Creuse). Le groupe propose de se déplacer dans d'autres communes. Si une mairie, une association ou toute autre personne souhaite l'accueillir, il suffit de le contacter :

groupejuridiquedelamontagne@riseup.net

Michel Moine, sacré charognard !

Le 4 avril dernier le maire d'Aubusson et fossoyeur de la communauté de communes Creuse Grand Sud passait en procès au tribunal correctionnel de Guéret pour faux et usage de faux en écriture, dans l'affaire Creuse Grand Sud. Après deux reports du procès, on espérait que l'affaire serait enfin jugée. Que nenni ! Encore une pirouette judiciaire de la part de ses avocats et le procès, pour la troisième fois, a été ajourné... Pendant ce temps le triste sire ne perd rien de son culot traditionnel. Le 15 avril, il écrit à l'actuel président de la communauté de communes, Jean-Luc Léger, pour lui reprocher de ne pas encore avoir vendu le foyer d'accueil médicalisé de Gentioux qui devait initialement éponger la dette de la com com : “Je considère que cette situation crée aujourd'hui un préjudice certain pour la collectivité, la privant de 4,6 millions de recettes d'investissement, à

un moment de l'histoire de notre EPCI où elles seraient pourtant particulièrement les bienvenues.” De la part de celui qui a creusé de 4 millions le déficit de la com com, les leçons de gestion ont de quoi faire sourire... Mais Michel Moine, grand investisseur comme chacun sait, a une idée derrière la tête. A quoi pourrait bien servir cet argent ? “Par exemple, répond-il dans sa lettre, pour le financement d'une maison de santé à Aubusson, indispensable à la pérennisation d'une offre de médecine de ville.” Bref, il veut continuer de plumer la Montagne pour sa ville ! Sacré charognard



Chorales révolutionnaires

Elles viennent de Grande-Bretagne (Côr Gobaith, d'Aberystuyth, ou Strawberry Thieves, de Londres), de Belgique (BuenaVida Social Band, de Bruxelles), d'Italie (Coro di Micene, de Milan, Coro sociale, de Trieste, Malfattori, de Parme, Violenti Piovaschi, de Carpi, Hard Coro De'Marchi, de Bologne) et de France (Les ZAD Vengeurs, d'Amiens, Espèce de chorale, de Brest, Sans Nom, de Nancy, Canulars, de Lyon, La Barricade, de St-Étienne, CRS et Compagnie, de Limoges et alentours, Les Barricades, de Grenoble, La Canaille du midi, de Toulouse, Les Voix libres, de Perpignan, Les glottes rebelles et La ravachole, de la Loire). Ce sont les chorales révolutionnaires qui se retrouveront à Royère-de-Vassivière du 27 juillet au 3 août pour leurs traditionnelles rencontres annuelles. Près de 150 choristes s'apprendront mutuellement des chants, échangeront leurs répertoires et proposeront le vendredi 2 août un grand concert de clôture au bénéfice des personnes victimes de la répression policière. Les notes vont voler !



Chroniques d'exils



Bannissement !

Abraham, patriarche des religions juive, chrétienne et musulmane, a eu un fils Ismaël avec sa servante égyptienne Agar avant que sa femme Sarah donne naissance à leur fils Isaac. Pour ne pas partager l'héritage d'Isaac, Sarah lui a demandé de bannir Agar et Ismaël. Ceux-ci partiront dans le désert mais Dieu promet à Agar que son fils sera à l'origine d'une grande nation. Certaines sources considèrent Ismaël comme un des pères de l'islam....*

Le bannissement est une décision prise par une autorité religieuse ou administrative qui exclut une personne de la communauté, éventuellement du pays, la privant de tous ses droits et biens, interdisant parfois aux autres membres de la communauté de lui prêter assistance. C'est une mise à mort sociale. C'est aussi une mesure d'infamie : une flétrissure imprimée à l'honneur, à la réputation.

Joséphine a été déboutée de sa demande d'asile. Violée régulièrement en prison, elle en a des séquelles. Elle n'a plus de contact au pays: son compagnon et ses enfants ont disparu. Elle présente un syndrome post-traumatique attesté par sa psychiatre mais sa demande de titre de séjour a été rejetée. Depuis que les médecins de l'OFII (sous tutelle du ministère de l'intérieur) évaluent l'état de santé des personnes demandant un titre de séjour pour soins, le taux d'avis favorables s'est effondré tout particulièrement pour les pathologies psychiques. Outre une OQTF (obligation de quitter le territoire) Joséphine a reçu une IRTF (interdiction de retour sur le territoire français) de deux ans. Depuis plusieurs années qu'elle est ici, elle n'a commis aucun délit, hormis exister. Pour elle le retour est invivable.

Admet vient d'avoir 18 ans. Déboutés, ses parents attendent la réponse à leur demande de titre de séjour pour soins. Admet, scolarisé, apprécié de ses professeurs a reçu une OQTF avec IRTF de 2 ans. Même chose pour Jean et Christine dont le titre de séjour pour soins n'a pas été renouvelé, pour Catherine déboutée, en terminale, bonne élève demandeuse d'un titre de séjour étudiant. Etc. etc...

L'IRTF ne prend effet qu'à partir du moment où les personnes ont quitté le territoire et elle est valable sur tout l'espace Schengen. Sa durée varie de 1 à 3 ans et peut être prolongée en cas de maintien sur le territoire. Si les personnes ne partent pas, cela exclut toute possibilité de régularisation même en cas de changement de situation qui ouvrirait des droits au séjour. Alors qu'avec une OQTF cette éventualité était possible au bout d'un certain temps.



La nouvelle loi a considérablement élargi le champ d'application de l'IRTF qui n'était qu'exceptionnelle auparavant. Les déboutés du droit d'asile la reçoivent systématiquement (sans hésiter à séparer les familles), sauf s'ils ont fait une demande de titre de séjour (sans garantie d'obtention). Certains

préfets zélés réussissent à ce que l'IRTF soit notifiée aux déboutés avant qu'ils reçoivent le courrier de la CNDA les informant du rejet de leur demande ! L'IRTF est émise en cas de refus de premier titre de séjour, de refus de renouvellement, si les personnes n'ont pas obtempéré à une OQTF ancienne et en cas d'entrée irrégulière sur le territoire.

Si les personnes partent, qui peut croire qu'à l'issue de cette interdiction, elles pourront revenir légalement, vu, dans de nombreux pays, les difficultés à obtenir un visa.

Qui osera déposer une demande de titre de séjour en préfecture, sachant qu'en cas de refus elle se verra automatiquement mise au ban de la société, sans réel espoir de recours ? Des dizaines de milliers de personnes, si elles décident malgré tout de poursuivre leur vie en France se retrouveront condamnées à vivre dans la clandestinité. Cette mesure, que seul le préfet pourra décider de manière tout à fait discrétionnaire d'abroger ou non, est un formidable outil pour briser des vies, les rendant illégales à jamais.

Bannis à l'extérieur, bannis de l'intérieur.

*Il s'agit là d'une référence "historique" et non religieuse, en tant qu'illustration de l'ancienneté du phénomène dans nos sociétés périméditerranéennes.

Cimade Eymoutiers : eymoutiers@lacimade.org - 06 41 45 66 17
 MAS Eymoutiers : contact@assomas.fr - 06 78 73 53 04
 Cimade Peyrelevalde : peyrelevalde@lacimade.org - 07.78.54.28.74
 MAS Peyrelevalde : lemaspeyrelevalde@riseup.net

Etrangers victimes de la double peine

En droit pénal, la double peine est le fait de condamner à deux peines une personne morale ou physique pour le même motif (et non pas à la juger et à la condamner une deuxième fois, ce qui serait en contradiction avec la Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne).

M.F. a été amené de force de Somalie, puis jugé pour avoir participé à l'attaque d'un catamaran au large des côtes somaliennes en 2011. Il a été condamné en 2016 pour acte de piraterie dans l'affaire du Tribal Kat. Condamnation qui n'a pas été assortie d'une ITF (Interdiction de Territoire français) car la Cour d'Assises connaît les risques de renvoyer un somalien en Somalie, pays de misère, en guerre et sans État, en proie aux violences des Shebabs (groupe terroriste islamiste somalien) et de Daesh! "Dans ce procès, tout le monde avait compris le drame humain qui avait pu mener ces hommes à commettre des actes de piraterie." (Rachel LINDON, avocate de M. F.). M.F. a toujours coopéré avec la justice française. Il n'a jamais nié les faits reprochés. Il a toujours eu un comportement exemplaire en détention. Il a appris le français et a passé des diplômes certifiant. Il occupait un poste d'auxiliaire d'étage accessible à très peu de détenus. Il a bénéficié de plusieurs remises de peine. Durant la majeure partie de sa détention, M. F. n'a pas eu la possibilité de faire respecter ses droits. En novembre 2018, il a enfin réussi à déposer une demande d'asile car il craint pour sa vie en cas de retour dans son pays. Il est en attente d'une audience devant la CNDA.



M.F. ayant purgé sa peine devait sortir libre du centre de détention d'Uzerche mardi 14 mai 2019. L'association Montagne Accueil Solidarité de Peyrelevalde s'était engagée à l'héberger et à le soutenir.

Mais, en procédure prioritaire le recours devant la CNDA n'est plus suspensif depuis la dernière loi et sans attendre la fin de la procédure de sa demande d'asile, le préfet de la Corrèze, ordonne à M. F. de quitter le territoire français sans délai ! Sa femme et ses enfants sont menacés depuis son arrestation en 2011 et sont obligés de vivre cachés. Sa mère a reçu des menaces de la part des Shebabs. M.F. craint d'être assassiné dès son arrivée par les chefs des pirates pour les avoir dénoncés. Et à juste titre, car Youssouf Mohamed Ahmed, ancien pirate somalien, jugé et condamné en France, puis expulsé par la Suède, pays où il avait décidé de se marier et de refaire sa vie, a été assassiné fin 2018 à Mogadiscio d'une balle dans la tête, moins de 24 heures après avoir posé le pied en Somalie.

L'expulsion a été confirmée par les tribunaux. M.F. est parti en rétention. Devant son refus à deux reprises de contacter son ambassade, démarche incompatible avec une demande d'asile, il a été condamné à 2 mois de prison.

Le cas de M.F. n'est pas unique, fin avril 2019 à la prison de Grasse un jeune homme condamné pour des faits d'aide à l'entrée illégale sur le territoire, s'est suicidé à la veille de sa libération. Il avait appris deux jours avant qu'il serait expulsé vers la Côte d'Ivoire où il se disait en danger.

Double peine donc si on est étranger, au nom d'un hypothétique "danger pour l'ordre public". Suspects à priori alors qu'ils ont purgé leur peine, la réinsertion leur est interdite c'est l'expulsion sans considération des éventuelles conséquences, même mortelles.



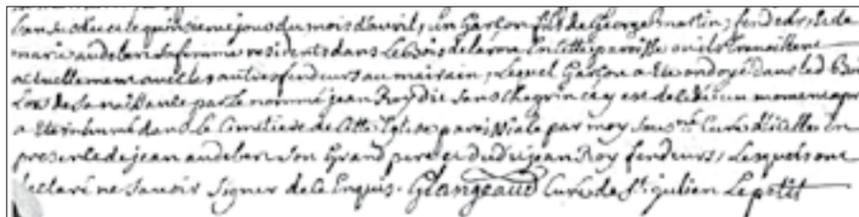
Dominique Weber

[https://www.humanite.fr/au-proces-des-pirates-somaliens-la-justice-evite-de-peu-le-naufrage-604696](https://www.humanite.fr/au-proces-des-pirates-somaliens-la-justice-evite-de-peu-le-nauffrage-604696)

Le petit fendeur qui naquit dans les bois

Un curieux chantier dans la vallée de la Maulde (1754)

Le 15 avril 1754 on pouvait lire ceci sous la plume du curé de Saint-Julien le Petit, un dénommé Glangeaud, dans son registre paroissial : *un garçon (pas de prénom) est né, de Georges Martin, fendeur, et Marie Audebert, a été ondoyé "dans le bois" par Jean Roy, et "décédé un moment après"*.



L'enterrement eut pour témoins Jean Audebert, le grand-père, et ce même Jean Roy, surnommé "sans chagrin". C'est la naissance dans le bois qui attire l'attention. Il faut parcourir deux années de registres pour découvrir d'autres indices et comprendre qui étaient ces gens. Il s'agissait de plusieurs familles "résidents" - c'est le terme - dans les bois de Larron. On peut se demander quelle pouvait bien être la forme de cette résidence- toujours mentionnée comme "dans les bois". Pas une maison en tout cas, des cabanes assez rudimentaires probablement. Ces bois sont ceux - ils existent toujours - formés essentiellement de chênes, dominant la vallée de la Maulde, rive gauche, face au bourg de Saint-Julien-le-Petit, (le Mont Larron est plus au nord, sur l'autre rive). L'essence a une grande importance pour la compréhension du phénomène, comme nous allons voir.

Des fendeurs de méraïns

Au fil d'une douzaine d'actes - baptêmes, mariages et sépultures - on découvre que cette importante communauté était formée d'au moins une vingtaine de personnes, toutes "venues d'ailleurs", fait très étonnant pour l'époque. Trois maîtres fendeurs, deux fois plus de compagnons et manœuvres, et leurs enfants, sans compter quelques aïeuls. Quant au terme "petit fendeur", c'est bien sûr parce qu'il aurait pu le devenir, comme avant lui son père, et son grand-père, si une probable "mauvaise fièvre", ... Le séjour de tout ce beau monde dura au moins 18 mois, selon les dates extrêmes des actes, du printemps 1754 à l'hiver 1755. Ensuite, on semble perdre leur trace. Après enquête, on peut dire ceci : toute cette communauté venait de loin, qui du Poitou, qui du Berry, pour "fendre" du bois. Des bûcherons alors ? Pas tout-à-fait ou plutôt beaucoup plus que de simples bûcherons. Ceux-là avaient quelque chose de particulier, ils étaient très spécialisés, donc recherchés. Ils fendaient du chêne pour fabriquer des merrains (mairains), mot désignant ces planches de différentes dimensions, qui servaient à fabriquer les tonneaux. Et si on ne cultivait pas la vigne sur ces coteaux de la Maulde, ou de la Vienne, on buvait bel et bien du vin. Il fallait donc pour son transport ou sa conservation de gros tonneaux, des moyens, et de tout petits, ceux qu'on appelait les barriques, et en grande quantité. Quand Louis Léger, un beau-frère, également maître-fendeur, devint veuf le 25 juin 1754, il ne tarda pas à retrouver une épouse. C'est en ville qu'il alla la chercher, à Eymoutiers, qui est à 14 km. Elle avait pour nom Jeanne Bélegau, n'avait guère que 25 ans, soit un écart d'au moins 10 ans. Très intéressante est la profession du père Belegau, Jean, un "hospitalier", autrement dit "hoste", il devait bien vendre du vin. Ce qui nous ramène à la profession de tous ces gens-là, les fendeurs de bois. Voilà pourquoi un tel chantier.



150 ans plus tôt, cela devait ressembler à ça.

Travailleurs nomades

Perdre la trace de la communauté après 1756, pour Louis et Jeanne, c'est sûr, on ne trouve pas d'enfant né dans le coin. Où allèrent-ils fendre ? mystère. Par contre, on peut retrouver la famille Roy, avant et après, mais il faut bien chercher. Grâce aux sites gratuits de généalogie, on s'aperçoit que, à la différence du Petit Poucet, ils égrenaient non les cailloux, mais leurs enfants. Voyons ainsi ceux du couple formé par Jean Roy - celui qui baptisa dans le bois, on faisait ainsi en cas de danger de mort - et Louise Veau. Jean, né en 1719 à Poitiers, et elle se marièrent le 28 août 1751 à Béruges, 12 km plus à l'ouest. L'acte nous informe sur le fait que le père, Toussaint Roy, était vivant. Or ce Toussaint n'apparaît jamais lors du séjour à Saint-Julien-le-Petit, à partir de 1754. Quand il mourut en 1765 à Marçay (Vienne), tous ses enfants mariés s'étaient dispersés dans diverses directions. Il est question de cette famille dans un ouvrage historique ("Le peuple de la forêt" de Sébastien Jahan, PUF Rennes, 2002), où on le décrit ainsi : Toussaint Roy est un "modeste charpentier de la paroisse de Saint-Didier de Poitiers, qui en 1724, quittait la ville pour sillonner le Haut-Poitou à fabriquer la latte et le merrain". Sillonner, c'est bien le mot, il ne connut ainsi probablement jamais ses petits-enfants. Dans la famille des Roy aucun enfant ne naquit au même endroit. On en trouve à Sommières, à La Chapelle-Batton, puis à Marray à 27 km, à Champagne-Mouton, enfin, à Béruges à nouveau, et jusqu'en Charente. Amusez-vous à faire une carte. Un tel nomadisme a de quoi interroger. Il ne ressemble pas à celui de nos célèbres maçons creusois, qui faisaient des allers-retours annuels entre la Montagne Limousine et Lyon ou Paris. A leur différence - c'est essentiel - ces travailleurs du bois partaient avec femmes et enfants, et ne revenaient jamais au pays. Si l'on considère qu'il leur fallut parcourir 160 km pour venir fendre dans la vallée de la Maulde, sans doute à pied, avec matériel, femme et enfants, on doit convenir que la spécialité devait être fort recherchée. On retrouve la trace de leurs descendants quelques décennies plus tard, à Azat-le-Ris, en Basse-Marche, ou dans le Berry. L'amusant, c'est que leur séjour aurait pu passer totalement inaperçu pour l'Histoire, si là, une grand-mère n'avait pas rendu l'âme, si une épouse n'y avait pas accouché, et si un mariage n'y avait pas été conclu après un veuvage...

Michel Patinaud

Abécédaire du cyclisme limousin



Comme Marcel Jourde

Le samedi 20 avril dernier, eut lieu à Royères (87) la 3^e édition de la "Marcel Jourde, randonnée cyclotouriste vintage". Ouverte à tous les participants munis d'un vélo antérieur à 1987, ou d'un vélo Jourde, quelle qu'en soit l'année, la manifestation a rassemblé 90 cyclistes venus honorer le souvenir de Marcel Jourde (1923-2016), dans cette commune, berceau de sa famille. Très connu comme créateur de vélos à son nom (années 70-90), ce dernier a été pendant 70 ans, simultanément ou successivement, acteur et témoin de l'activité cycliste limousine.

Les années compétitions (1938-1949)

Passionné de vélo dès son plus jeune âge, Marcel commence à participer à des courses cyclistes en 1938, alors qu'il travaille dans un garage automobile de Royères, apprenant la mécanique et la soudure.

La période de la guerre puis l'occupation ne sont évidemment pas favorables à son activité sportive. Malgré cela, et au prix de multiples interruptions d'entraînement, il obtient des résultats probants (1^{er} à Royères en 1942, 2^e du championnat de Haute-Vienne en 1943). Après la Libération, il poursuit sa carrière dans de meilleures conditions et s'illustre tant sur route - il est un excellent grimpeur - que sur piste, au vélodrome André Raynaud, où, malgré son petit gabarit, il est remarqué pour ses qualités d'adresse et de sprinter.

Il remporte sa plus belle victoire en 1949, dans le "Paris-Roubaix limousin", en l'occurrence Limoges-Saint-Léonard et retour. Cette épreuve marque alors chaque année l'ouverture de la saison cycliste, et ce depuis 1905. Disputée sur ses routes d'entraînement, il y brilla aussi en 1946, 47 et 48.

Après 1949, il arrête la compétition pour se consacrer à son foyer fondé avec Marie - qui l'accompagnera et le secondera toute sa vie - ainsi qu'à son activité professionnelle.

Les années Blondin

Pierre Blondin était un champion cycliste alsacien dans les années 20-30. Il fabriquait des vélos à son nom. Réfugié à Limoges durant la guerre, il y poursuit cette activité. C'est pourquoi le logo en losange des cycles Pierre Blondin porte Limoges et Strasbourg comme lieu de fabrication, indiquant même que le champion alsacien a été vainqueur de plus de 200 courses.

Dès 1946, Marcel Jourde travaille au magasin Blondin, rue Jules Guesde à Limoges, jusqu'à sa fermeture en 1958. Il en est le mécanicien, précis et efficace, ses qualités de soudeur peuvent ainsi s'épanouir. Il prépare des vélos de compétition, une bonne partie des cyclistes limougeaux - notamment du CRCL - courent sur des machines Blondin. Les vélos de cyclotourisme ont aussi du succès : les automobiles, comme les cyclomoteurs étant rares, le vélo (de loisir ou utilitaire) est très pratiqué. A cette époque, Marcel construit un magnifique tandem, sur lequel il fait de belles randonnées avec son épouse. Cette même machine a roulé au cours des 3 éditions de la "Marcel Jourde". Et les cycles Blondin existent toujours à Strasbourg.



Gilbert Desport 1950

Les difficultés des années 60

Après avoir quitté la rue Jules Guesde, Marcel est contraint momentanément de retourner au métier de mécanicien auto. En 1963, il pense avoir retrouvé un emploi lui convenant mieux, lorsque son ami Robert Frugier l'embauche dans son magasin de cycles, route de Bellac. Là sont commercialisés les vélos Mercier. Marcel y fait de l'excellent travail, fabriquant à nouveau des cadres qui équipent de nombreux cyclistes limougeaux. Mais les "qualités" gestionnaires de M. Frugier entraînent une déliquescence de l'entreprise, que Marcel quitte au début des années 70.

Les cycles Jourde



Alors qu'il approche la cinquantaine, poussé par des amis fidèles, Marcel se décide à travailler à son compte. C'est l'ouverture du magasin-atelier de la rue Boileau, dans lequel il fabriquera des milliers de vélos, cela jusqu'à sa retraite en 1990. Dans ce travail, il faisait étalage de remarquables compétences ; qu'il s'agisse des soudures de cadres, de la finition, de la peinture, la mise au point des vélos est méticuleusement réalisée. Sans aucune publicité, sa réputation s'étend. Les meilleurs champions régionaux, Francis Duteil, Michel Dupuytren, Marc Durant, Yves Nicolas, Eric et Luc Leblanc courent sur des vélos construits sur mesure par Marcel, qui adaptait la taille et la géométrie du cadre à la morphologie

de chacun. Du côté cyclotouriste, de très belles et efficaces randonneuses sortent de l'atelier, ainsi le vélo qui permit à François Alaphilippe, de participer à Paris-Brest-Paris au milieu des années 70. Dans toutes les créations de Marcel Jourde, on retrouve une constante : l'amour du travail bien fait, caractéristique des artisans maîtres de leur art. Pendant toutes ces années, le magasin de la rue Boileau était remarquable, tant par la qualité de l'accueil du couple Jourde, que comme lieu privilégié d'échange d'infos ou de commentaires concernant les manifestations sportives.

De nombreux vélos Jourde ont été présentés à l'occasion de la randonnée vintage évoquée plus haut. Leurs propriétaires roulent encore sur ces montures, ou les ressortent pour cette occasion. Dans tous les cas, elles forcent l'admiration de ceux qui sont sensibles à la qualité et au savoir-faire de cet artisan d'exception qu'était Marcel Jourde.

Jean-François Pressicaud

À Royère de Vassivière, la petite médiathèque qui a tout d'une grande

Pour beaucoup, habitants du Plateau ou touristes de passage, Royère-de-Vassivière est un bourg où l'on vient et revient. Café-restau animé, commerces fort pratiques et commerçants sympathiques, cours de musique enjoués, lac aux plages (parfois) ensoleillées... et, depuis quelques années, LA médiathèque dont beaucoup ont toujours rêvé !

Oubliez le charme suranné des vieilles bibliothèques à la lumière tamisée, au silence religieux et à la légère odeur de poussière... Ici, c'est la vie au milieu de la culture, la culture au milieu de la vie !

Évidemment, comme dans toute médiathèque, on y trouve des livres, des livres-lus, des CD et des DVD. Et pas qu'un peu car, au-delà du fonds déjà conséquent (plus de 13 000 documents), des nouveautés arrivent toutes les semaines grâce à la bibliothèque départementale de prêt. Mais on y trouve tellement plus... À commencer par un lieu chaleureux et accueillant. Tout frais rénové, l'ancien centre de secours de la commune est devenu un endroit baigné de lumière, coloré et qui respire la joie de vivre. Et ici, point d'archiviste qui passe sa vie à dire "chut !", mais des bibliothécaires et bénévoles aux voix douces, aux yeux rieurs et aux sourires plus larges qu'une encyclopédie. Des transats ou des poufs pour vous installer et même un coin café-tisanerie... Bref, un endroit où l'on a envie de passer du temps et de revenir même si on n'est pas un inconditionnel de la lecture (Et que dire si on l'est!).

Des animations

D'autant que de nombreuses animations y sont proposées tout au long de l'année : lectures, rencontres avec des artistes, expositions mais aussi ateliers de bricolage, de relaxation, de sophrologie, d'activités musicales et cinématographiques... Ce lieu est celui de ceux qui le font : chacun est invité à y suggérer voire animer des activités. C'est ainsi que Marta et Susan vous plongent dans un bain de langues en proposant des lectures en espagnol et en anglais ou que Lili et Monique vous initient à la couture. Les activités sont éclectiques et peuvent parfois soulever quelques interrogations. Quelle drôle d'idée par exemple que d'inviter une



médium à venir parler de ses expériences et de ses livres... Mais si cela sort des sentiers battus, ça répond bien aux envies des gens. Preuve en est les quelques 200 personnes qui sont venues l'écouter.

Une médiathèque troisième lieu

Lorsqu'en 2011 la municipalité a décidé (car, oui, c'est une médiathèque municipale) de développer les activités de la bibliothèque dans des locaux plus spacieux que le petit appartement dans lequel elle était jusqu'alors, le but était d'offrir à la population une "médiathèque troisième lieu", c'est-à-dire un endroit qui soit à la fois un lieu culturel mais également un espace de vie et de rencontres ouvert à tous, où pourraient se côtoyer jeunes et moins jeunes. Elle y a mis les moyens et continue de les mettre : grâce à deux employés (Nathalie et Rémi) et des bénévoles (Christine, Dominique et Ève) très impliqués, la médiathèque est ouverte quatre jours par semaine en hiver et cinq jours l'été sur de larges plages horai-



res, et ses services sont gratuits pour tous. Mais nul doute que cela en valait la peine puisque la médiathèque compte désormais environ 1 200 abonnés. L'an passé, pas moins de 11 000 visiteurs ont franchi ses portes et ils y restent de plus en plus longtemps. D'ailleurs, si vous regardez bien, au milieu de toutes les décorations, vous apercevrez une petite plaque signalant que notre petite médiathèque a bien tout d'une grande, puisqu'elle a reçu le prix du meilleur accueil des bibliothèques francophones (rien que ça!).

Actrice du bien-vivre ensemble

Au service de tous, la médiathèque noue de plus en plus de partenariats avec des écoles, EHPAD ou associations de la commune ou alentours. Et, se voulant véritable actrice du bien-vivre ensemble, elle a encore plein d'initiatives dans sa besace. Par exemple, pensant à ceux qui ne se déplacent pas si facilement, elle envisage des manifestations hors-les-murs, par exemple des spectacles ou veillées chez l'habitant ou la mise en place d'un cinéma itinérant "ciné d'hiver"... Alors, si vous ne la fréquentez pas encore, venez faire un petit tour à la médiathèque de Royère. Que vous y croisie un groupe d'enfants en pleine écoute de contes ou en train de suivre assidûment une course de bateaux autour du monde, un télétravailleur connecté à la toile, un joueur vidéo ou un passionné de bandes-dessinées, vous y ferez probablement de belles rencontres et passerez un bon moment. Et il y a fort à parier que vous aurez envie d'y revenir !

Armelle, une habitante comblée

Contact :

Médiathèque Royère-de-Vassivière, rue Camille
Bénassy 23 460 Royère de Vassivière
05 55 64 12 05

mediatheque.royere@orange.fr

Facebook : www.facebook.com/mediatheque-royere



Retour sur le XX^e siècle vu de Limoges avec le dernier livre d'Alain Corbin

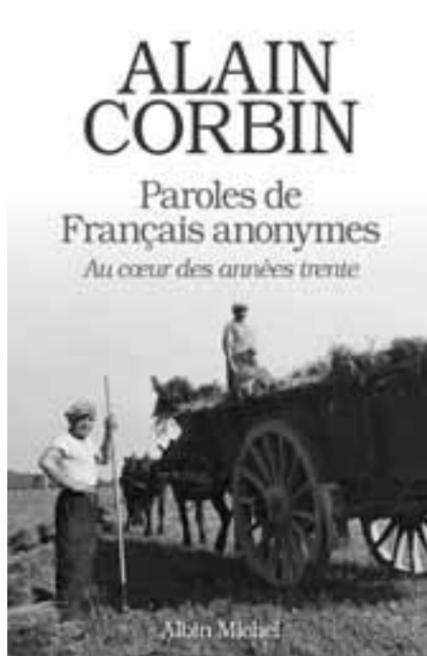
Avec *Paroles de français anonymes, au cœur des années trente*, l'historien Alain Corbin publie les résultats d'une recherche qu'il avait réalisée en 1967, en prélude à l'édition de sa remarquable et volumineuse thèse *Archaisme et modernité en Limousin au XIX^e siècle*. 50 ans après, il nous livre un état de l'opinion politique des électeurs de Limoges et de six communes rurales de Haute-Vienne sur les années d'avant guerre.

Après s'être assuré de leur inscription sur les listes électorales de leur commune en 1936 et 1966, l'historien, armé de ce qui était alors un tout nouvel outil des sciences sociales, l'enquête orale, est parti à la rencontre de 183 ouvriers, employés, artisans, cadres, commerçants, patrons et agriculteurs haut-viennois avec une batterie serrée de questions. Si un tiers d'entre eux refuse de se prêter à l'enquête, Alain Corbin entreprend avec les autres une retransmission mémorielle des événements, nationaux et internationaux, qui ont marqué l'histoire politique de cette période singulière de l'entre-deux-guerres, de 1934 à 1936.

Ce panorama commence par l'évocation des émeutes du 6 février 1934 où la mort d'un jeune étudiant limousin a laissé une forte empreinte et rappelle l'inquiétude suscitée à Limoges par la ligue des Croix de feu. Après la crise économique et financière des années vingt, le spectre du chômage et l'immigration de travailleurs italiens et polonais ont sensibilisé nos électeurs à la dimension internationale des enjeux politiques. Et bien sûr, la question de la guerre est présente

dans tous leurs discours. Rien d'étonnant car l'existence de ces hommes, interrogés en 1967, a été bouleversée par leur participation aux deux grands conflits mondiaux. L'intérêt qu'ils portent à la SDN (Société des Nations, ancêtre des Nations Unies) témoigne du caractère pacifiste des électeurs socialistes. Toutefois leur optimisme est quelque peu tempéré par les sentiments qu'ils déclinent face aux trois puissances étrangères : la crainte de l'Allemagne considérée comme revancharde, la réticence vis-à-vis de l'Angleterre toujours regardée comme l'ennemi héréditaire et une grande méfiance de la Russie après la "trahison" de 1917 (à l'exception toutefois des ouvriers et des paysans qui reflètent l'importance du parti communiste en Haute-Vienne).

Quels souvenirs gardent-ils du Front populaire et de son succès aux élections de 1936 ? Une opinion générale favorable, avec quelques envolées d'enthousiasme et une relative discrétion chez les électeurs hostiles. À l'exception des ouvriers de Limoges, la campagne électorale de 1936 n'a guère laissé de traces. Par contre, la personnalité de Léon Blum, leader du Front populaire,



n'a laissé personne indifférent, que l'on soit pour ou contre. Mais parmi ses opposants, l'antisémitisme ne semble pas prédominant. À la carrure du leader national, le ques-

tionnaire met en parallèle la figure de Léon Bétouille, le leader local et maire de Limoges pendant 44 ans. Sa popularité effleure le plébiscite et l'enquête nous livre le portrait d'un administrateur local autant soucieux de la réputation de sa ville que des moindres détails du quotidien de la vie de ses électeurs. Son influence s'est du reste étendue sur tout le département de la Haute-Vienne. Au terme de ce parcours, l'historien sollicite l'avis de ces électeurs des deux premiers tiers du XX^e siècle sur la sensibilité politique de la France de 1967. Près des deux tiers des urbains considèrent alors que les gens sont moins intéressés par la politique parce qu'ils sont plus heureux, qu'ils profitent des transformations économiques et sociales et s'embourgeoisent. Mais aussi parce que la politique devient plus compliquée, qu'elle est toute dite à la radio et à la télé et qu'on ne s'explique plus verbalement. Un témoignage qui interroge le lecteur de 2019 sur la capacité de la population limousine à se mobiliser sur les enjeux politiques.

Alain Carof